

Sommaire

Introduction 2

Analyse globale de la commune 3

L'histoire de Voujeaucourt

**La géographie et le positionnement
de la commune dans son environnement**

Quelques généralités

Voujeaucourt dans le Pays de Montbéliard

L'analyse socio-économique :

la démographie

les emplois et l'activité

l'habitat

**Synthèse : une stratégie de développement
pour la commune**

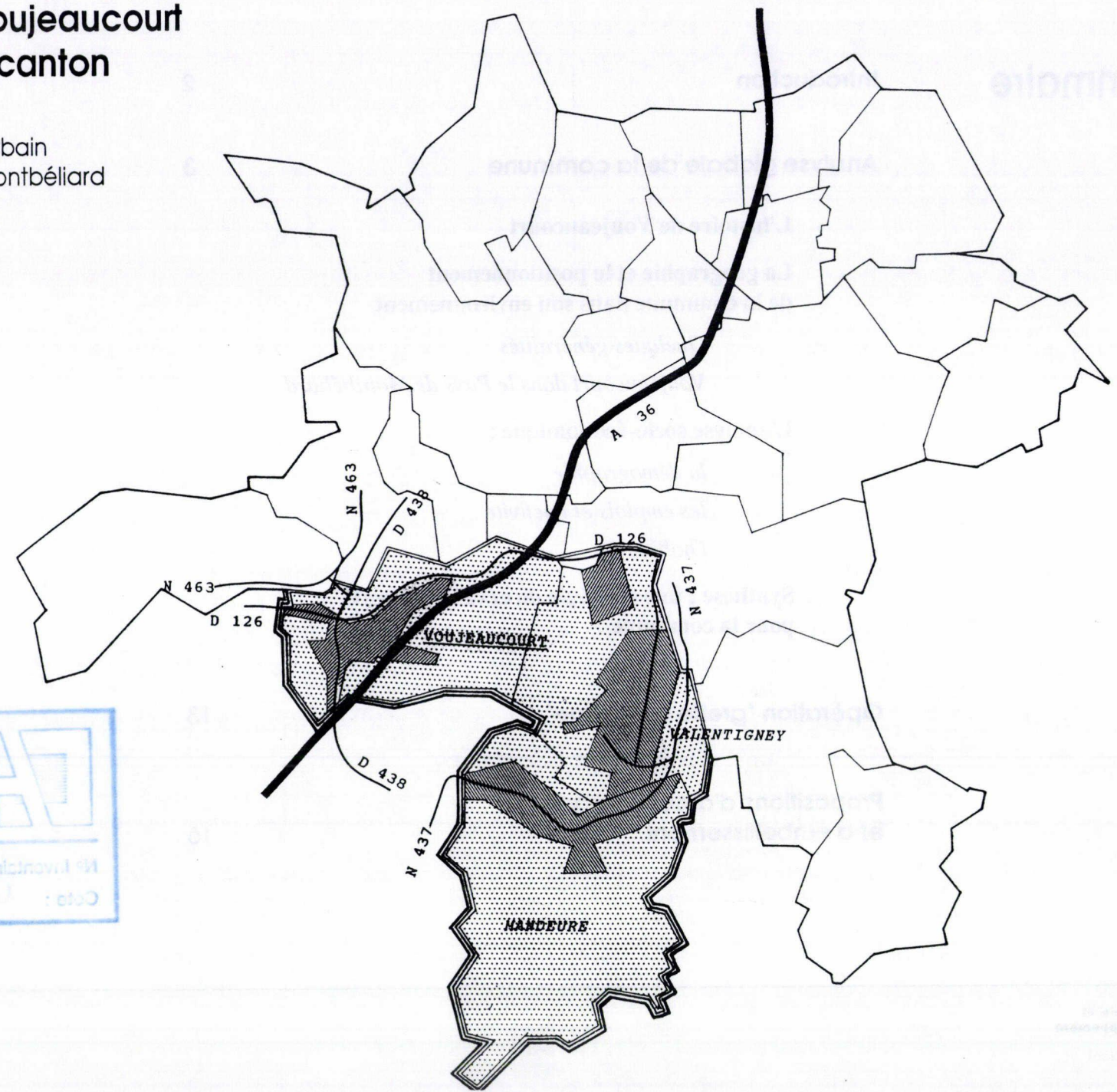
Opération "greffe au village" 13

Propositions d'aménagement
et d'embellissement 16



Situation de Voujeaucourt dans son canton

District Urbain
du Pays de Montbéliard

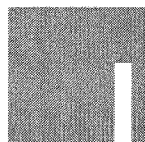


AGENCE D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU PAYS DE MONTBÉLIARD

Logo of the Agency for Planning and Development of the Pays de Montbéliard, featuring a stylized 'A' and 'M'.

Coordonnées : 16 km
Cote : 16 km





Introduction

La commune de Voujeaucourt a confié à l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Montbéliard une étude globale d'urbanisme.

Après des interventions sur l'aménagement des abords du temple et de l'église, l'insertion de la nouvelle école maternelle dans le tissu ancien et l'achat d'une propriété bâtie par la commune en plein centre du village, à proximité des écoles du centre, les embryons d'une intervention plus large et plus globale étaient créés.

La demande de la commune envers l'A.U.D. émanait de la réflexion sur le devenir des îlots du centre et de l'intégration de quelques logements sociaux en réhabilitation et constructions neuves.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement a par conséquent mené une réflexion, avec la commune, sur la globalité du territoire communal, avant de répondre plus particulièrement à ce qu'on appellera l'étude d'une "greffe" sur le centre ancien.

Ce document de synthèse présente dans une première partie une analyse de la commune, la deuxième partie expose les propositions de création d'une greffe sur le village, enfin la dernière partie présente les lieux sur lesquels une intervention urbaine s'avérerait nécessaire et efficace pour l'amélioration globale du cadre de vie urbain à Voujeaucourt.

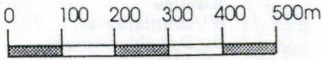
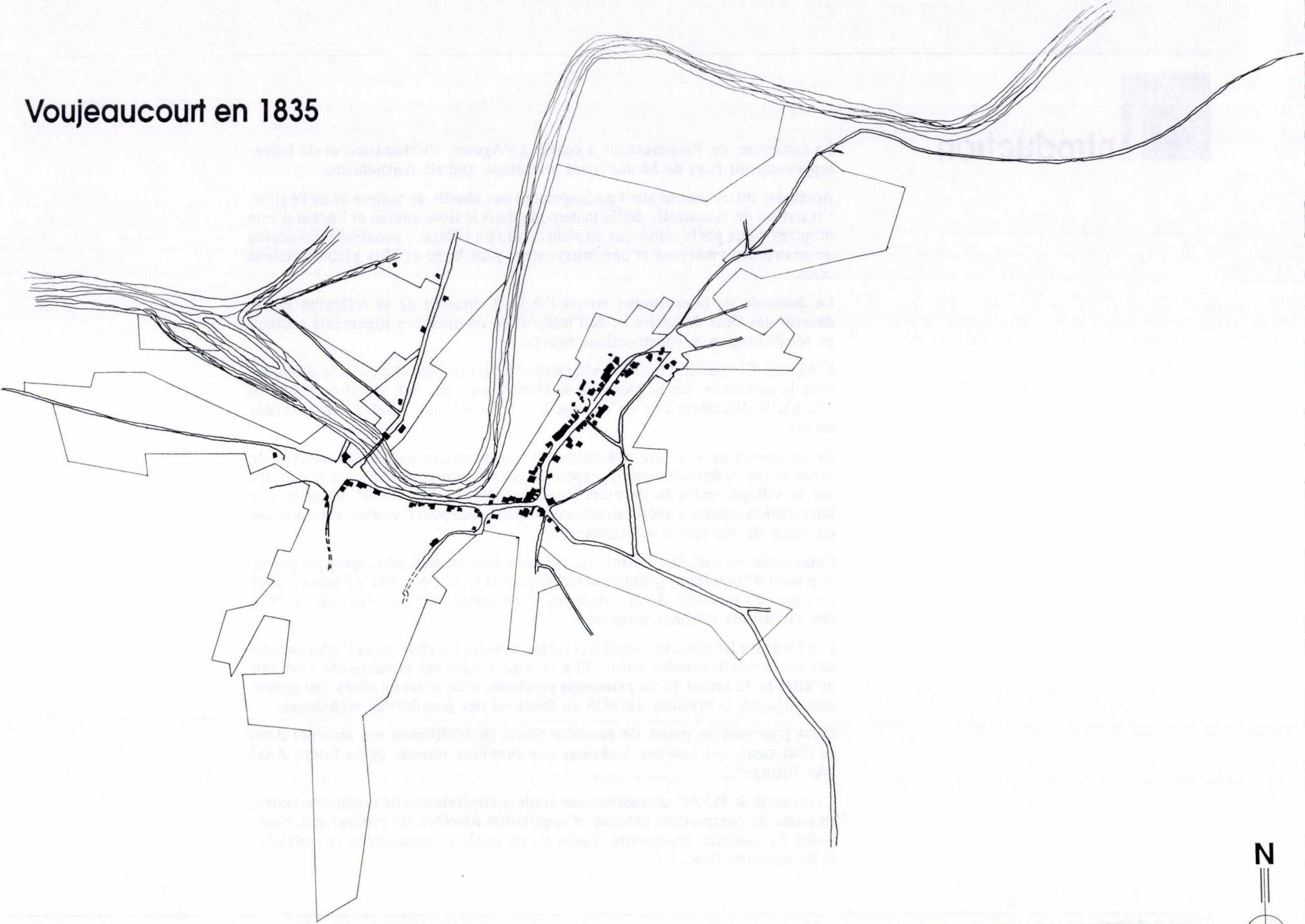
Cette étude ne peut être définitive, car sur l'intervention principale proposée, se posent d'importants problèmes techniques et juridiques, liés à l'inondabilité de zones du territoire de la commune, et au classement en zone ND du POS des extensions urbaines proposées.

Une étude sur les zones inondables et sur les mesures à prendre pour l'urbanisation des zones environnantes aurait dû à ce jour rendre ses conclusions ; on sait qu'elles ne le seront qu'au printemps prochain, et ce n'est qu'alors que pourra être engagée la révision du POS en fonction des possibilités techniques.

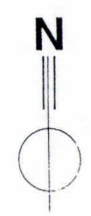
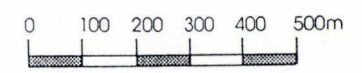
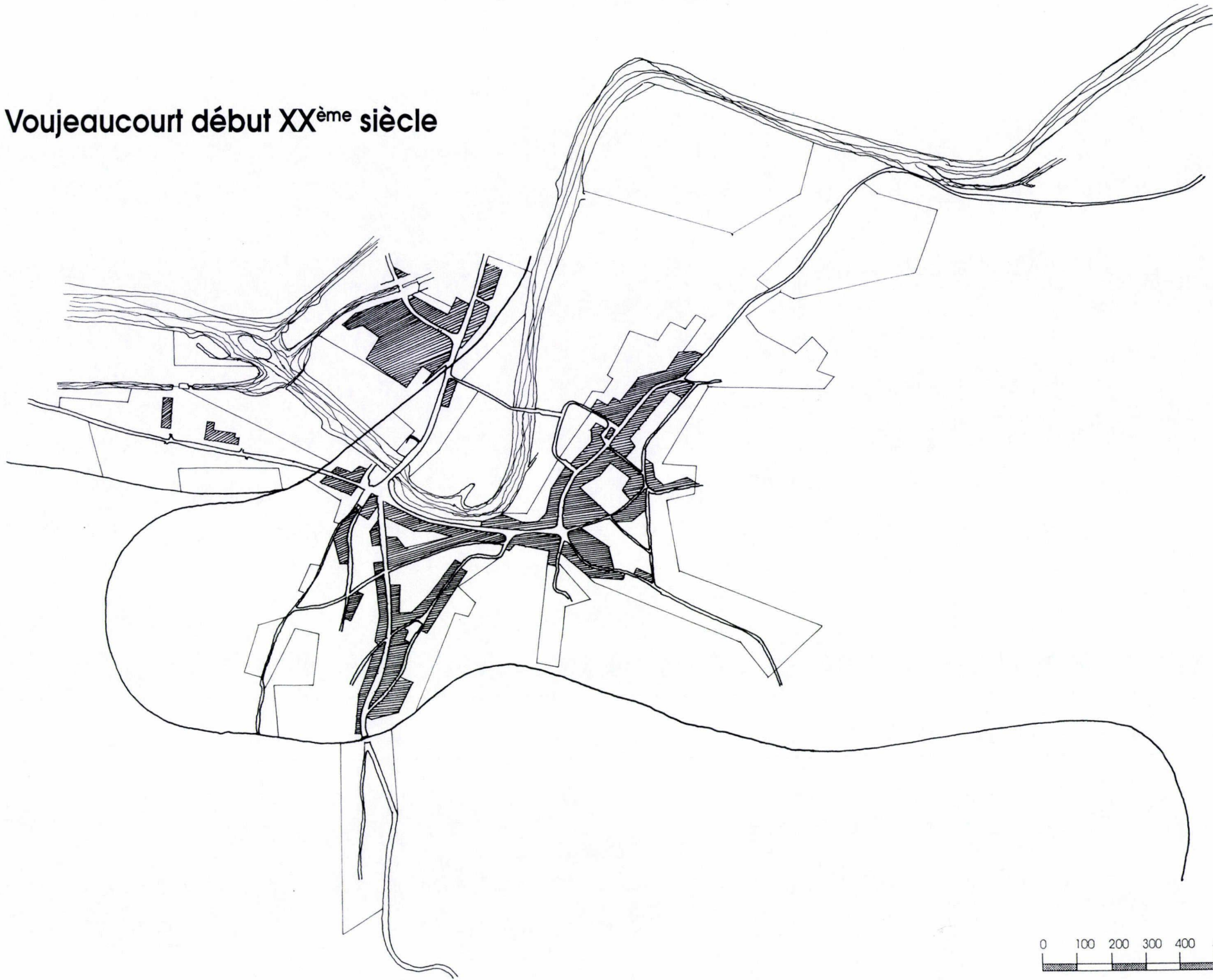
C'est pourquoi un projet de première phase de réalisation est présenté dans ce document, qui consiste à réaliser une première tranche de la future ZAC "Au Village".

L'ensemble de la ZAC nécessitera une étude préopérationnelle complémentaire, en terme de composition urbaine, d'acquisition foncière, de programme, c'est-à-dire du contenu -logements, équipements publics, commerces et activités- et de montage financier.

Voujeaucourt en 1835



Voujeaucourt début XX^{ème} siècle



Analyse globale de la commune

L'histoire du site de Voujeaucourt :⁽¹⁾

La position géographique du site, c'est à dire le confluent de l'Allan et du Doubs, a très tôt provoqué l'intérêt pour les hommes d'y passer, puis de s'y arrêter.

Dès les temps préhistoriques, il y eu installation humaine, en particulier sur la colline du Châtillon, entre les deux rivières, dans le but d'y trouver refuge. Le même lieu servira ensuite de poste de Vigie pendant l'époque Gallo-romaine.

Les voies romaines passent à proximité avec la voie vers Vesontio (Besançon) le long de la rive gauche du Doubs et celle allant vers Epomanduodurum (Mandeure).

On retrouve aujourd'hui la trace de cette voie dans le sentier qui traverse le bois dans le prolongement de la rue de la Blongeotte. On peut supposer qu'existait alors un pont reliant ces deux voies vers les actuelles églises et donc à l'endroit de l'actuelle passerelle. Cela aurait permis aux Mandubiens de les relier à un port fluvial.

On peut donc supposer que Voujeaucourt était un village Gallo-romain.

Au Moyen Age, on parle de Voujeaucourt sous le nom de "Vyiascort", dont "l'eccllesia" a été donné en 1173 à l'abbaye de Belchamp.

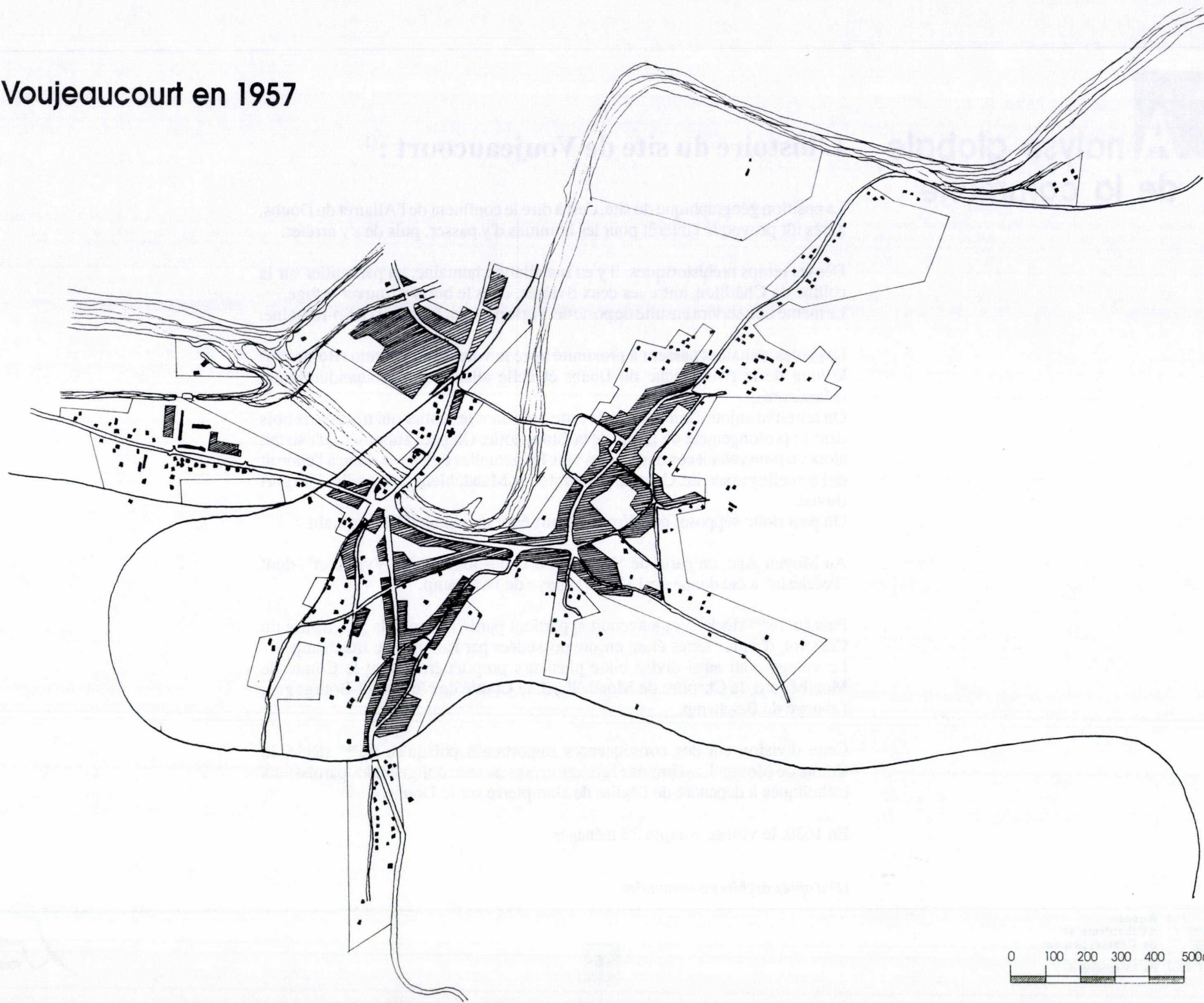
Puis au 14^{ème} siècle, Voujeaucourt appartient partiellement à la Seigneurie du Châtelot, d'autres terres étant encore possédées par l'abbaye de Belchamp. Le village était ainsi divisé entre plusieurs propriétaires, dont le Comte de Montbéliard, le Chapitre de Montbéliard, le Comté de Neuchatel-Bourgogne, l'abbaye de Belchamp.

Cette division eut des conséquences importantes puisqu'au 16^{ème} siècle, le Comte de Montbéliard impose la religion protestante, obligeant les paroissiens catholiques à dépendre de l'église de Dampierre sur le Doubs.

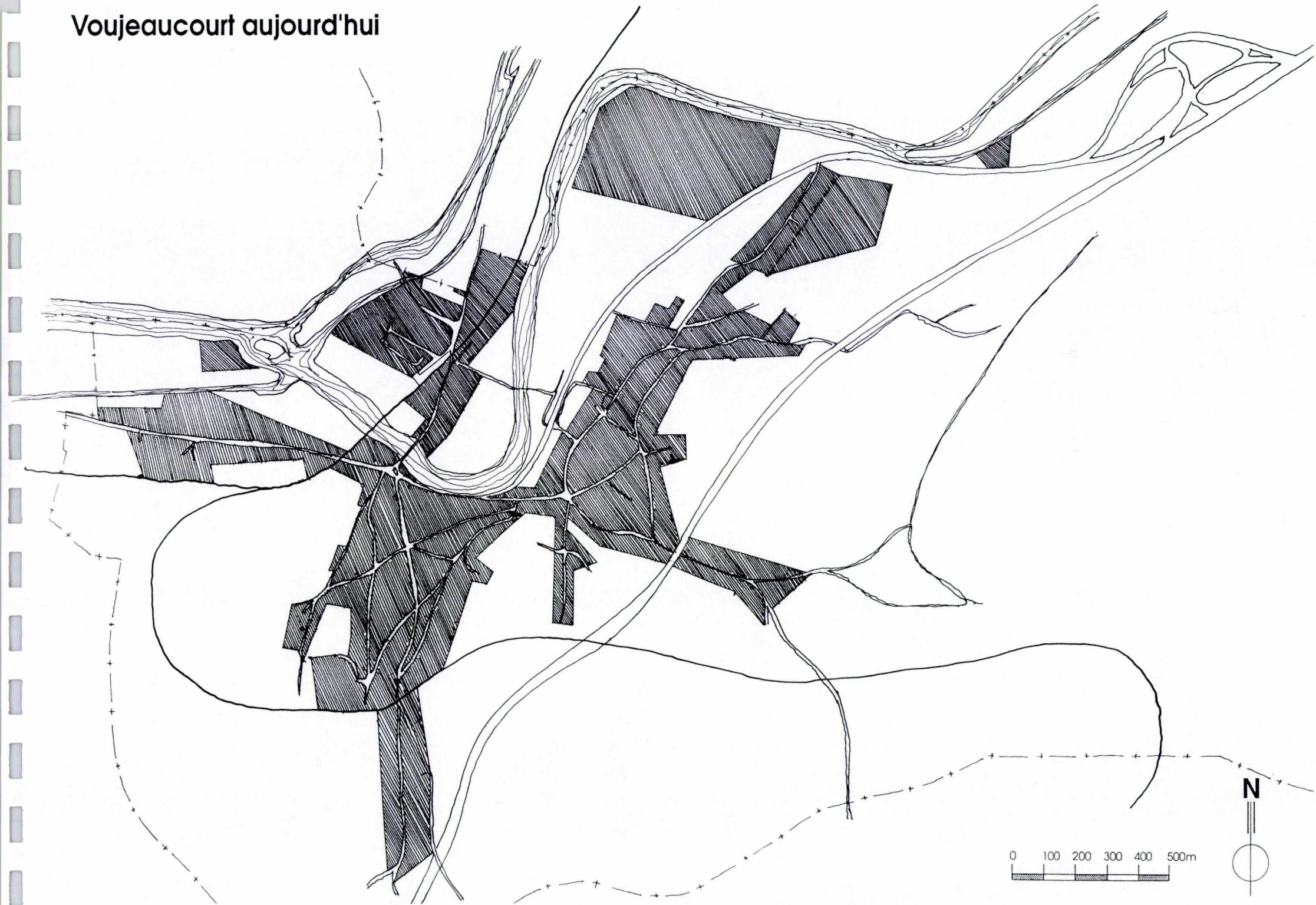
En 1630, le village compte 22 ménages.

(1) d'après archives communales

Voujeaucourt en 1957



Voujeaucourt aujourd'hui



L'église, protestante, est détruite en 1635; en 1700, les troupes du Roi imposent la double fonction, catholique et protestante, du lieu de culte.
En 1831, est créée la paroisse protestante de Voujeaucourt. En 1833, est bâtie l'église protestante et en 1869 est construite l'actuelle église catholique.

En 1861, les deux communautés étaient numériquement équilibrées, avec 402 catholiques et 421 protestants.

La division de la commune est aussi marquée par la frontière que constitue le pont sur le Doubs dès 1467 (la "Zollbrücke"). Avant la construction du pont, on traversait la rivière à gué, un banc de rochers facilitant à cet endroit la traversée par les voitures hippomobiles.

Après sa destruction en 1587, le pont a été reconstruit en 1589 par Schickhardt. Il était alors le seul passage pour franchir le Doubs entre la Franche-Comté et le Pays de Montbéliard.

Il s'agit probablement du plus vieux pont encore en place sur le Doubs dans le secteur. (Il a cependant été détruit en 1870, en 1940, et en 1944).

Au 19^{ème} siècle, est creusé le canal du Rhône au Rhin (1824-1828), sont construites les lignes de chemin de fer de Besançon à Montbéliard (1858), et de Montbéliard à St-Hippolyte (1886).
Ces infrastructures ne génèrent pourtant pas un développement industriel de Voujeaucourt mais bénéficient aux sites environnants (fonderie Scellier et entreprise Laroche à Bart).

En 1856, la commune autorise M. Constant Peugeot à construire un barrage et une usine sur leur propriété de Belchamp.

L'histoire du développement spatial de la commune (voir les quatre planches chronologiques) fait apparaître une structure bâtie en 1835 linéaire le long de la Grand'rue, avec un centre villageois au niveau des églises.
Ce développement linéaire se poursuit vers le pont, où l'existence ancienne du péage justifiait une zone agglomérée.

Dès la première moitié du vingtième siècle, trois entités distinctes peuvent être identifiées :

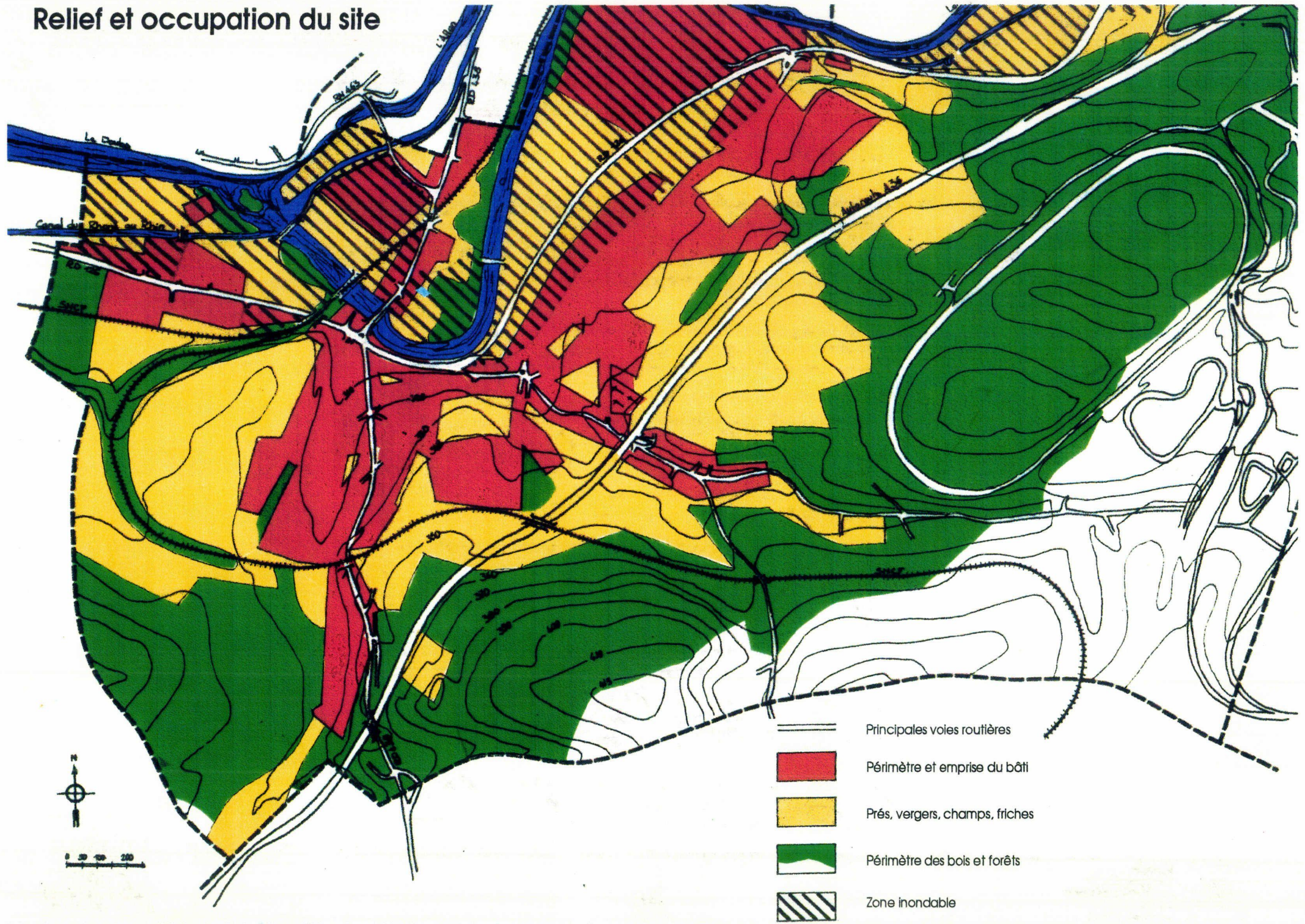
- l'ancien village le long de la Grand'rue, regroupé autour des deux églises.
- une zone d'extension vers Mathay/Pont de Roide, dans la boucle formée par la voie de chemin de fer.
- une nouvelle zone construite entre le Doubs et l'Allan, au sud de la gare et de la fonderie de Bart.

Après guerre, les extensions se poursuivent par un habitat satellitaire autour des zones agglomérées existantes.

Enfin, dans une période récente, notamment ces dix dernières années, a eu lieu une relative densification des "dents creuses".

La cohérence du développement futur sera trouvée par la poursuite de cette densification et par la fédération des diverses zones agglomérées entre elles.

Relief et occupation du site



La géographie et le positionnement de la commune dans son environnement :

Quelques généralités :

La commune de Voujeaucourt se situe au confluent de l'Allan et du Doubs, en grande partie dans leur plaine alluvionnaire, mais remonte également jusque sur les coteaux environnants (la Blongotte, les Combes, Sur Montadry...)

Ces rivières forment des coupures dans la commune, encore renforcées par des voies de communication multiples (voies de chemin de fer, autoroute A 36, RD 126, RD 438, RN 463).

Ces éléments, preuves que Voujeaucourt est un lieu de passage et un carrefour de voies de communications importantes dans le sud du Pays de Montbéliard, sont pourtant autant de séparations et de limites dans les extensions possibles de l'urbanisation.

Par ailleurs, la commune compte aujourd'hui des espaces de qualité, toutefois insuffisamment mis en valeur, ou parfois altérés par une urbanisation mal maîtrisée. Sur 945 hectares que couvre le ban communal, 166 hectares sont occupés par de la forêt.

386 hectares sont en zone urbaine, et 118 autres sont en zone d'urbanisation future. (voir Plan d'Occupation des Sols)

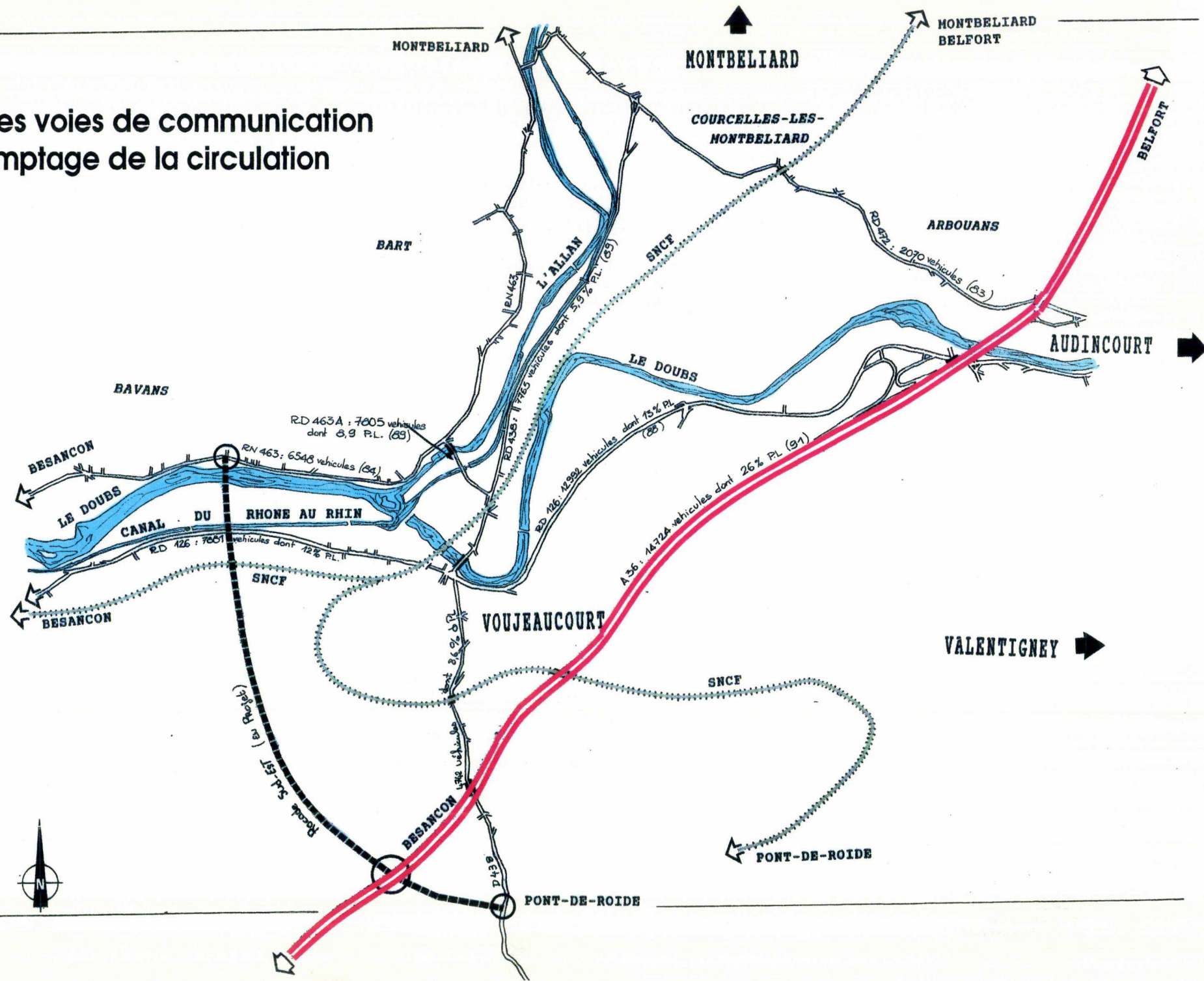
Deux contraintes majeures ne semblent pas devoir être remises en cause :

- Les espaces boisés environnants forment une limite naturelle intangible.
- Les deux rivières (Allan et Doubs) et leurs fluctuations de niveau condamnent ou obligent à l'adaptation les extensions urbaines trop proches.

Cela conduit à la problématique suivante :

- soit construire en plaine mais avec les risques d'inondabilité.
- soit remonter vers les coteaux, mais au prix d'un impact difficile sur le paysage et de la suppression d'espaces encore aujourd'hui cultivés.
- quelques propositions de compromis peuvent cependant être trouvées et elles figurent dans la suite de ce document.

Principales voies de communication et comptage de la circulation



Voujaucourt dans le Pays de Montbéliard

La commune de Voujaucourt, 13^{ème} commune sur les 25 communes du District Urbain du Pays de Montbéliard par son poids démographique, fait partie du canton de Valentigney. Elle est limitée au nord par Bavans, Bart, Sainte Suzanne et Courcelles, et à l'est par Valentigney.

Sa limite sud coïncide avec l'entrée sud du Pays de Montbéliard, et constitue de ce fait une entrée de l'agglomération en venant de Dampierre par la RD 126 ou de Mathay par la RD 438.

Plus important encore, pour qui vient depuis Besançon ou Lyon par l'autoroute A36 ou par la S.N.C.F. en direction de Strasbourg, Voujaucourt représente la porte du Pays de Montbéliard.

La commune est directement desservie par un échangeur entre l'A36 et la RD 126, mais il ne s'agit cependant que d'un demi échangeur ; cela induit d'ailleurs sur la RD 126 une circulation intense, de près de 13 000 véhicules/jour, dont 13% de poids lourds, dans sa partie entre l'échangeur autoroutier et le pont sur le Doubs.

Les perspectives de circulations doivent évoluer selon deux orientations :

- la circulation de transit baissera dès que l'échangeur Sud du D.U.P.M. sera réalisé sur l'A36 avec son raccordement sur la RN 463.
- les voies de circulation existantes, en particulier la RD 126, malgré l'existence d'importants trafics de transit, doivent être aménagées comme voies urbaines, afin de participer à la cohérence du tissu urbain et de permettre la coexistence entre trafic local et trafic de transit.

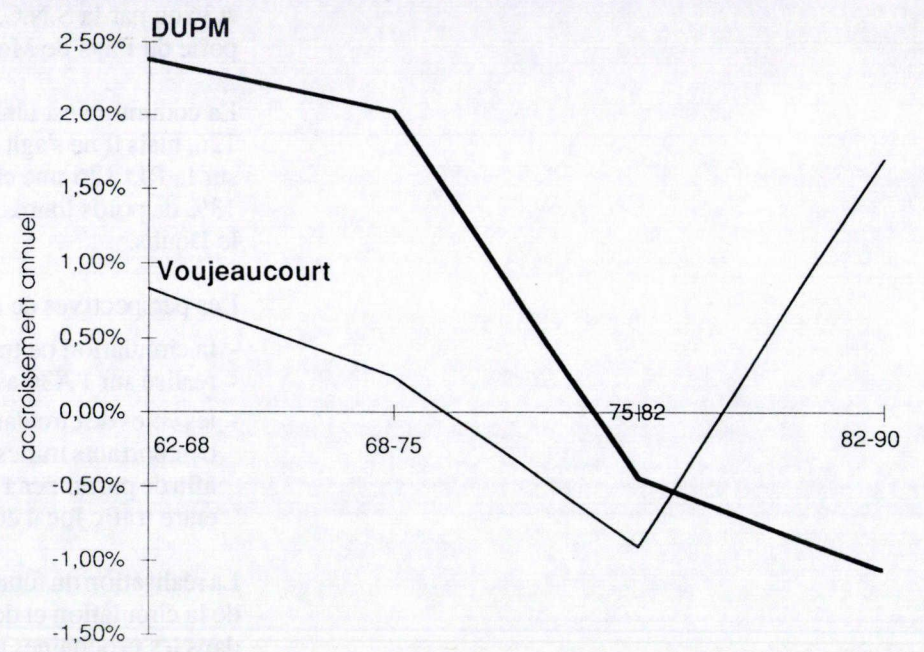
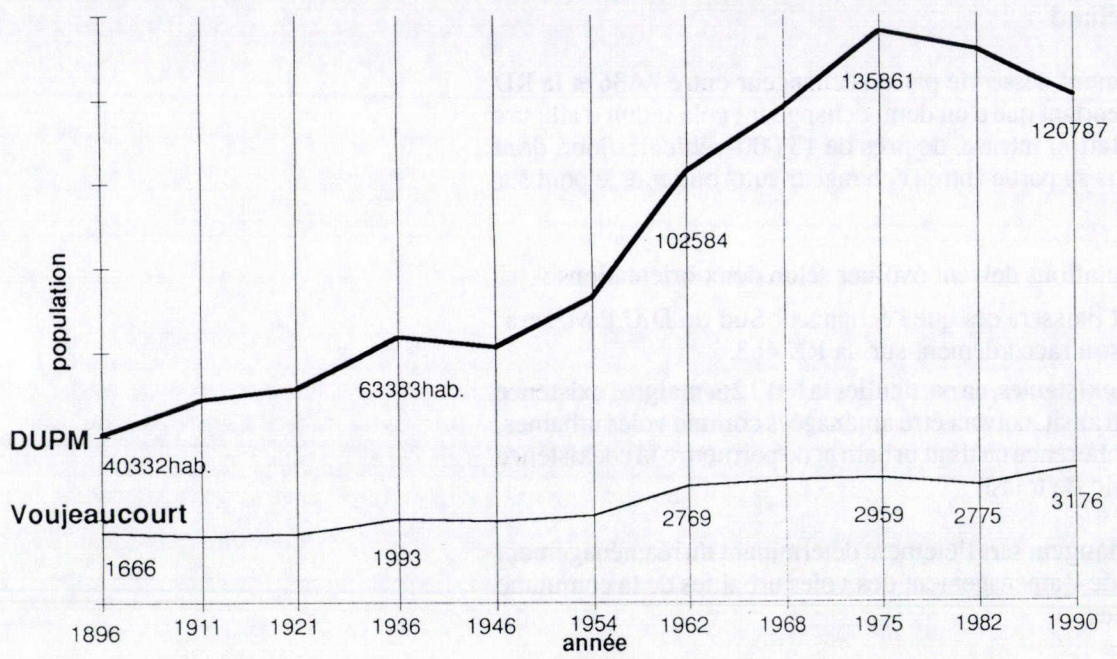
La réalisation du futur échangeur sera l'élément déterminant du réaménagement de la circulation et donc de l'aménagement des voies urbaines de la commune dans les prochaines années.

(voir schéma des circulations sur la carte ci-contre)

La commune de Voujeaucourt, 137 communes des 21 communes du Pays de Montbéliard par ses trois communes du Pays de Montbéliard. Voujeaucourt est une commune du Pays de Montbéliard. Voujeaucourt est une commune du Pays de Montbéliard.

variation démo.

population comparée Voujeaucourt/DUPM



période intercensitaire

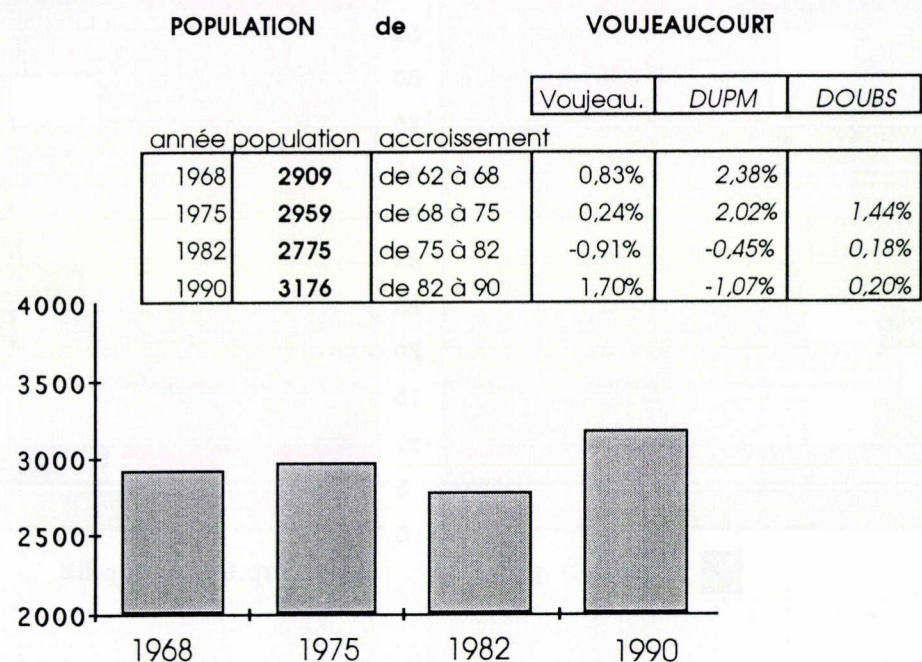
L'analyse socio-économique et de l'habitat

La démographie :

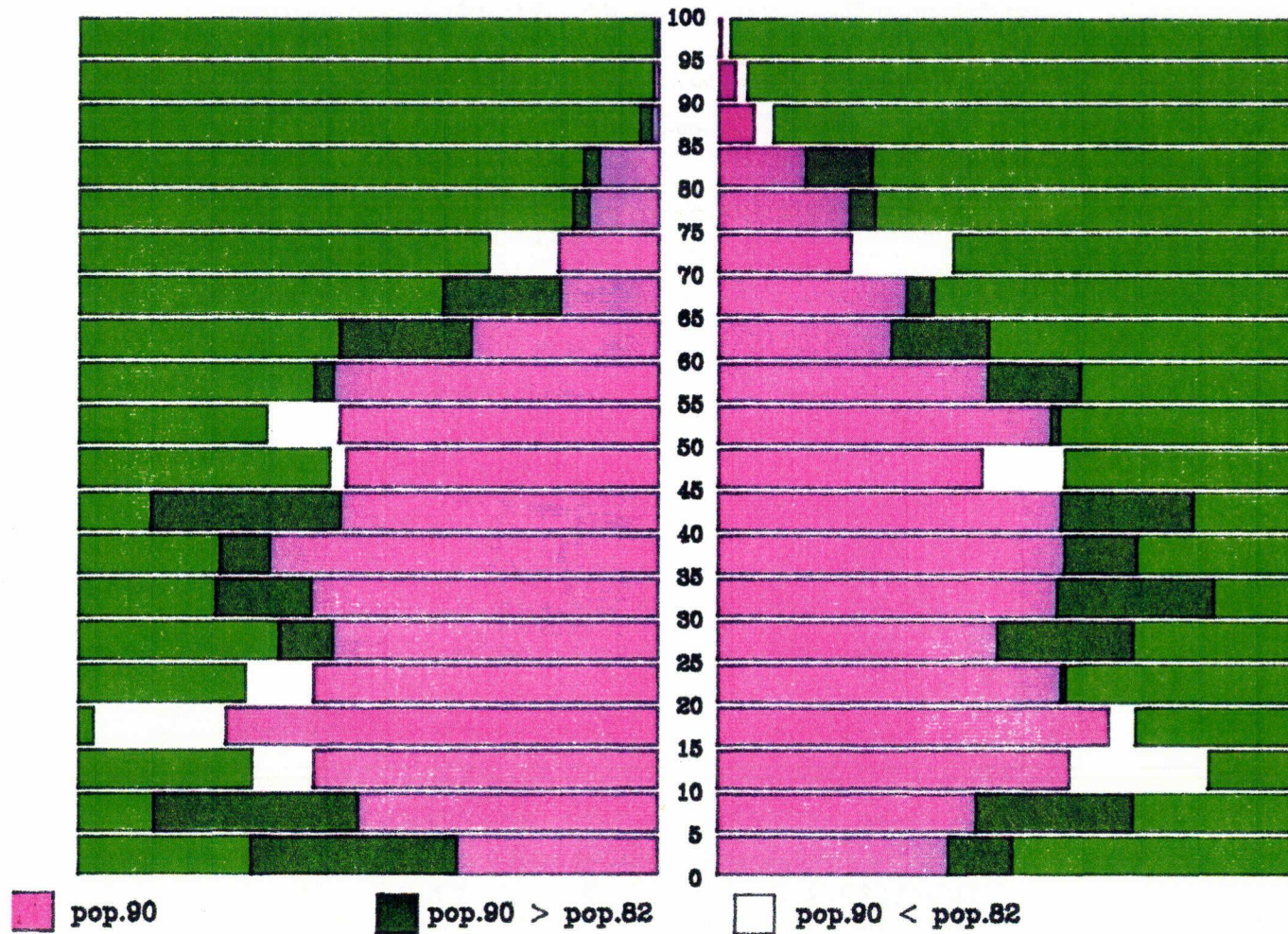
La commune comptait 3176 habitants au recensement de la population de 1990, en progression de près de 15% par rapport au précédent recensement (1982). Cette progression récente est remarquable, car dans le même temps la population du D.U.P.M. baissait de près de 9%.

A l'inverse, entre 1975 et 1982, Voujeaucourt avait perdu 184 habitants, soit une baisse proportionnellement plus importante que celle du district.

Si l'on examine la démographie de la commune sur une plus longue période, on constate que l'accroissement de la population de Voujeaucourt a été lente et régulière depuis le début du siècle, et a peu connu l'explosion démographique du Pays de Montbéliard d'après guerre, qui s'est surtout traduite par la construction des grands ensembles H.L.M.



VOUJEAUCOURT



La structure par âges des habitants de la commune est semblable à celle du D.U.P.M. ou du Doubs, sauf à constater une légère sur-représentation des 40-60 ans, ce qui est significatif d'une forte accession à la propriété dans une période récente.

Age de la population: VOUJEAUCOURT

	en 1975	en 1982	en 1990	DUPM	DOUBS
				en 1990	en 1990
0-19 ans	34,10%	29,25%	28,10%	28,80%	28,40%
20-39 ans	28,10%	28,35%	29,40%	29,80%	31,20%
40-59 ans	22,70%	27,05%	26,20%	25,50%	23,30%
60-74 ans	10,70%	10,70%	11,30%	11,00%	11,30%
75 ans ou +	4,40%	4,65%	5,10%	4,90%	5,70%

Les pyramides des âges comparées entre 1982 et 1990 laissent apparaître une arrivée de ménages formés d'un couple de personnes de 25 à 45 ans et d'enfants de moins de 10 ans.

(voir ci-contre)

Ainsi on constate également une augmentation des effectifs scolaires des classes maternelles et primaires, qui passent de 322 élèves en 1985 à 407 élèves en 1990.

(voir tableau comparatif)

Les effectifs scolaires

	en 1990		en 1985
	nb de classes	nb d'élèves	nb d'élèves
maternelle Myosotis	3	85	65
maternelle Mésanges	3	84	60
primaire Fontaines	4	111	80
primaire Anc. Mairie	5	127	117
TOTAL	15	407	322

On peut relever par ailleurs une taille moyenne de ménages encore importante (2,73 personnes par ménage en 1990), mais en baisse constante depuis 1975 où elle était encore de 3,11 personnes par ménage.

Taille des ménages : nb de pers/mén.

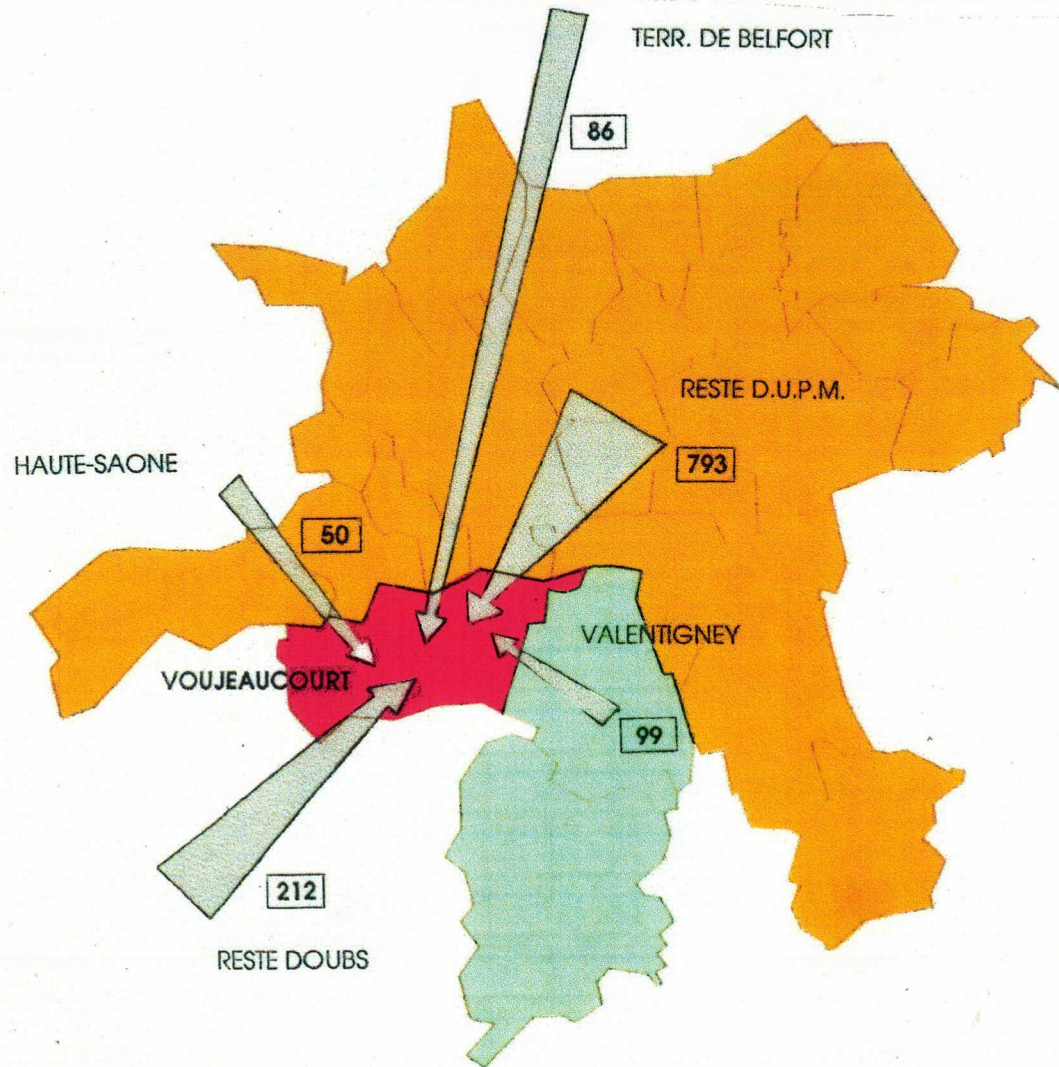
	VOUJEAUCOURT	Agglomération
1975	3,11	(3,21 p/m)
1982	2,84	(2,99 p/m)
1990	2,73	(2,70 p/m)

Les données récentes sur la natalité, la mortalité, le solde migratoire, et la décohabitation (c'est-à-dire la baisse tendancielle du nombre de personnes par ménage) permettent de faire des projections démographiques sur l'augmentation prévisible du nombre des ménages pour la commune de Voujeaucourt.

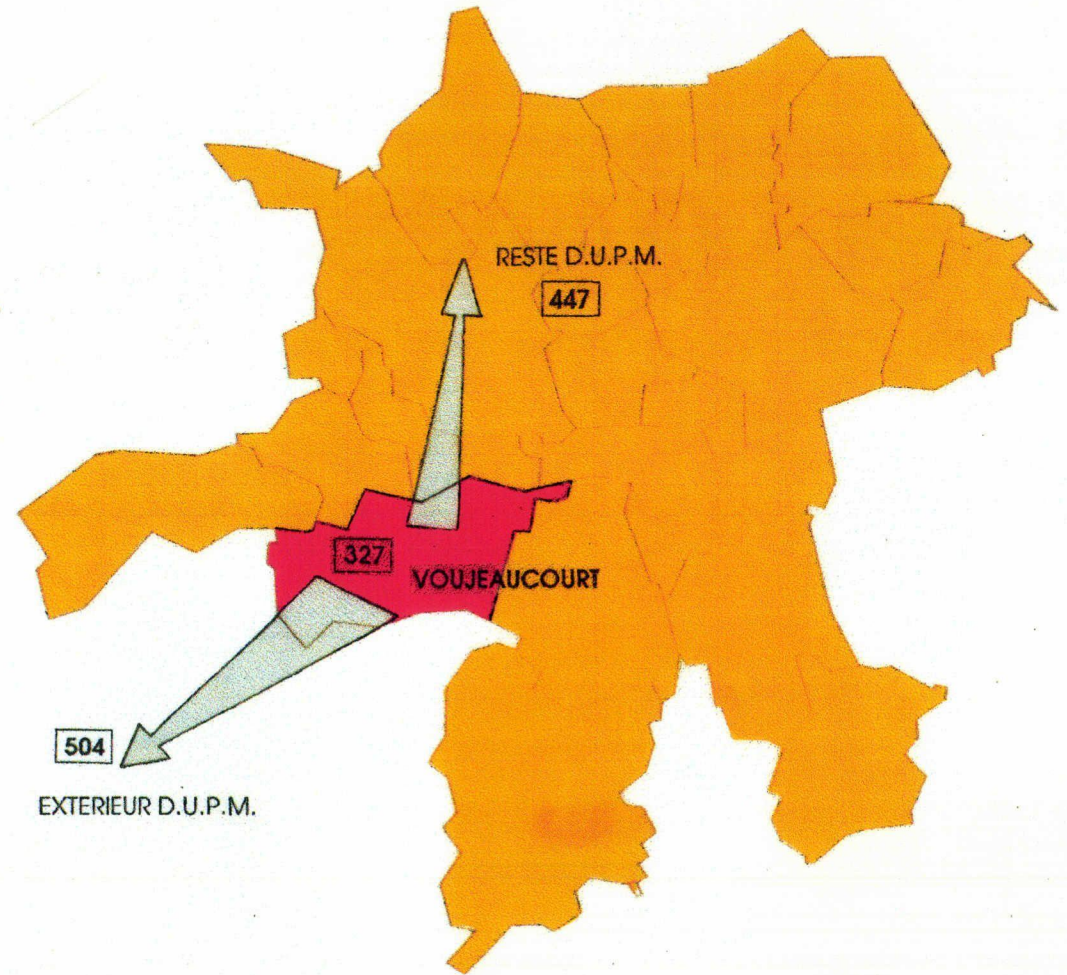
Ces prévisions peuvent être estimées à un accroissement de 15 à 20 ménages par an dans les cinq prochaines années.

Ces chiffres permettent ensuite d'estimer le nombre de logements à prévoir pour cette période. (*voir paragraphe "habitat"*)

Migration alternante



1468 personnes travaillent à Voujeaucourt



1278 actifs à Voujeaucourt

Les emplois et l'activité

Il y avait, en 1990, 1417 personnes actives à Voujeaucourt, soit 56,3% de la population. Parmi elles, 1278 personnes avaient un emploi et 119 autres étaient au chômage. (soit 8,4% des actifs étaient au chômage)

Activité de la population

en 1990	VOUJEAUCOURT	DUPM	DOUBS
Population active	1 417 pers. soit 56,3 %	55,5 %	56,1 %
dont ayant un emploi	1 278 pers.		
dont chômeurs	119 pers. soit 8,4 % des actifs	11,1 % des actifs	8,9 % des actifs

La population active a augmenté de 20% entre les deux recensements de 1982 et 1990, tandis que la population n'augmentait que de 14%.

Parmi les 1278 personnes ayant un emploi, le lieu de leur travail se répartit en environ trois tiers, entre ceux qui travaillent dans la commune, dans le reste du Pays de Montbéliard, et ailleurs.

Les lieux d'emplois des actifs de Voujeaucourt

nb d'actifs	total	à Voujeaucourt	dans l'U.U.	ailleurs
ayant un emploi	1 278	327 25,6 %	774 60,6%	504 39,4 %

Le statut et la situation professionnelle des voujeaucourtois ne sont pas significativement différents de ceux des autres habitants du Pays de Montbéliard, sauf une sous représentation des chômeurs, manoeuvres ou O.S., et une légère sur-représentation des catégories intermédiaires.

De plus le chômage a baissé à Voujeaucourt entre 1988 et 1990.

statut et position professionnelle en 1990

	VOUJEAUCOURT		DUPM	
actifs ayant un emploi	1278		46739	
salariés	1182	92,5%	43561	93,2%
dont: manoeuvres ou O.S.	212	16,6%	10786	23,1%
dont: O.Q. ou O.H.Q.	249	19,5%	9174	19,6%
dont: agents de maîtrise	68	5,3%	1964	4,2%
dont: techniciens, dessinateurs, VRP	107	8,4%	3321	7,1%
dont: instit., A.S., et cat. B de la F.P.	67	5,2%	2091	4,5%
dont: ingénieurs, cadres, prof.	86	6,7%	3390	7,3%
dont: agents services, C & D de la F.P.	214	16,7%	7211	15,4%
dont: autres (non déclarés)	179	14,0%	5624	12,0%
non salariés	96	7,5%	3178	6,8%
dont: indépendants et employeurs	75	5,9%	2305	4,9%
dont: aides familiaux	21	1,6%	873	1,9%

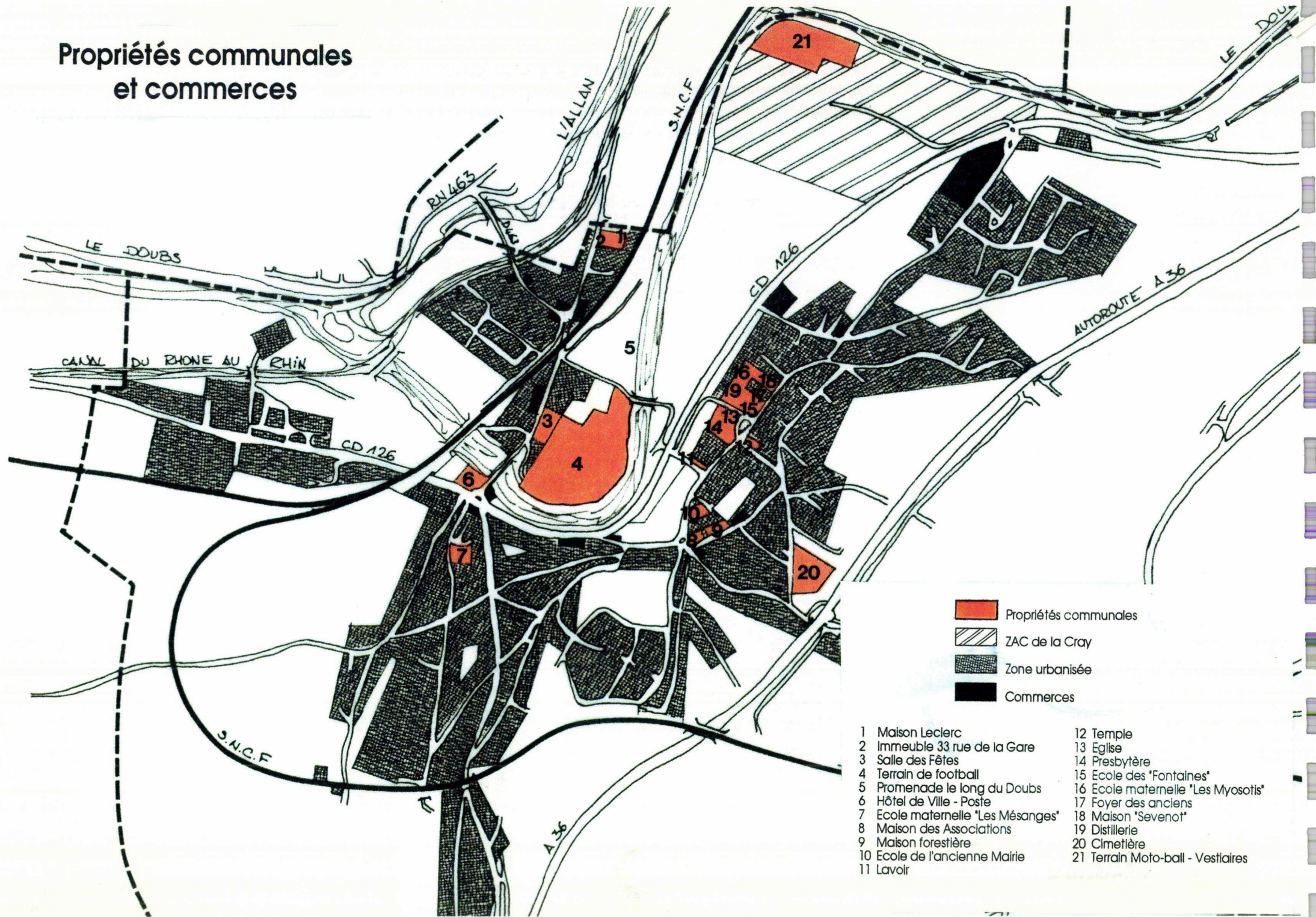
le chômage :

déc. 1988	129	demandeurs d'emploi (ANPE)
déc. 1989	102	demandeurs d'emploi (ANPE)
nov. 1990	86	demandeurs d'emploi (ANPE)

chômage des femmes

à Voujeaucourt	14,6%	de taux de chômage féminin
pour le DUPM	18,7%	de taux de chômage féminin

Propriétés communales et commerces



Par ailleurs, Voujeaucourt comptait 1468 emplois au recensement 1990, soit un rapport emplois/actifs de 104 %.

Ces emplois étaient occupés aux trois quarts par des personnes du Pays de Montbéliard ; 348 personnes viennent du reste de la région pour travailler à Voujeaucourt.

Origine des emplois de Voujeaucourt :		
viennent	de Voujeaucourt	327
"	du reste DUPM	793
"	du reste Doubs	212
"	de Haute Saône	50
"	du Terr. de Belfort	86
TOTAL		1468

Ces emplois sont offerts pour moitié par des entreprises de plus de 10 salariés. (voir ci-dessous le tableau des entreprises de + de 10 salariés recensées au 1.1.91)

Ces emplois sont en augmentation ces dernières années, en témoigne l'augmentation de la base de la Taxe Professionnelle, qui a connu une progression de 21% de 1990 à 1991.

les entreprises de plus de 10 salariés à Voujeaucourt (en 1991)	
Centre Franche Comté Nord	20 salariés
Foggini	66 "
Vigilec Hattier	43 "
Cegelec	135 "
Entr. Ménétrier	37 "
SA Daguet	39 "
Super U	19 "
Ets Demarquis	15 "
Meubles Bernardot	15 "
C.T.P.M.	193 "
PSA Etudes et Recherches	39 "
TOTAL	621 salariés
	dont 153 femmes

Les finances communales

Le budget communal en 1991 fait apparaître près de 4000 F de dépenses d'investissement par habitant, soit un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale des communes de taille comparable.

Cependant, jusqu'à 1991, la charge de remboursement de la dette était faible (7,01%), comparativement aux communes de même taille (15,77%).

La situation est pourtant très particulière à Voujeaucourt en 1992, puisque la commune a décidé l'application d'un taux nul de Taxe Professionnelle afin de pouvoir réévaluer ce taux à partir de 1993 ; en effet, le taux de T.P. avant 1992 était à Voujeaucourt le plus faible du D.U.P.M., soit de 3,89%.

L'année budgétaire 1992 a donc été une année de transition avant de pouvoir reprendre un rythme d'investissement normal pour 1993.

L'habitat

Voujeaucourt comptait 1223 logements au recensement de 1990, en progression de 25% en 15 ans.

Parmi ces logements, 4,2% étaient déclarés vacants, c'est-à-dire une faible proportion par rapport aux 6,6% en moyenne pour le D.U.P.M..

	Voujeaucourt			Vouj./DUPM	
	1975	1982	1990	proportion	
nb de logements	981		1223		
dont R.P.	918	973	1162	95,0%	92,2%
dont L.V.	53		52	4,3%	6,6%
dont R.S.	10		9	0,7%	1,2%

L'activité de la construction a été assez importante ces dix dernières années, avec environ 21 permis de construire de logement par an. Cette activité a été la plus importante entre 1983 et 1985.

Ces deux dernières années, l'activité de la construction est retombée à 10-15 logements/an.

Par ailleurs, un certain nombre de logements disparaissent, par désaffectation, par changement d'usage, par regroupement ou par démolition; il s'agit de 4 à 5 logements par an qui ont disparu ainsi chaque année à Voujeaucourt ces 15 dernières années.

Même si on considère que c'est un rythme qui tend à baisser actuellement, on peut affirmer qu'il faut déjà près de 10 logements autorisés par an pour ne pas perdre de population. (disparition de logements+décohabitation)

Permis de construire	
1981	11
1982	8
1983	53
1984	24
1985	32
1986	19
1987	16
1988	25
1989	21
1990	13
1991	11
moy/an	21

Avec les hypothèses démographiques faites au paragraphe "La démographie", il faudrait prévoir raisonnablement une vingtaine de logements autorisés chaque année.

L'âge des logements de Voujeaucourt est significatif d'une partie villageoise ancienne importante et d'un rythme de construction en progression récente.

Age des constructions

	Voujeaucourt	D.U.P.M.	France
d'avant 1948	36,1%	28,0%	39,5%
de 1948 à 1974	33,6%	53,1%	33,8%
de 1975 à 1990	30,3%	26,2%	26,7%

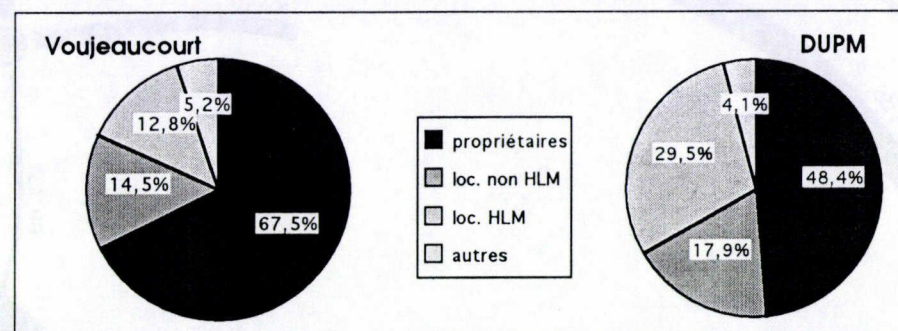
Le statut d'occupation des résidences principales fait apparaître une forte proportion de propriétaires à Voujeaucourt, car ils représentent plus des deux tiers.

En France, c'est environ 55% des résidences principales qui sont occupées par leur propriétaire, cette proportion étant d'à peine 48% dans le Pays de Montbéliard.

Les locataires d'H.L.M. sont presque aussi nombreux que les locataires de logements locatifs privés. (149 et 168 respectivement).

statut d'occupation des R.P.

	Voujeaucourt		DUPM	
propriétaires	783	67,5%	48,4%	
locataires	317	27,3%	47,5%	
. dont non HLM	168	14,5%	17,9%	
. dont HLM	149	12,8%	29,5%	
autres	61	5,3%	4,1%	
TOTAL	1161			



L'enquête H.L.M. de la Direction Régionale de l'Équipement pour 1992 fait apparaître 163 logements HLM à Voujeaucourt, répartis en neuf bâtiments. La vacance y est nulle, et le taux de rotation, de 17,2% en 1991 était important.

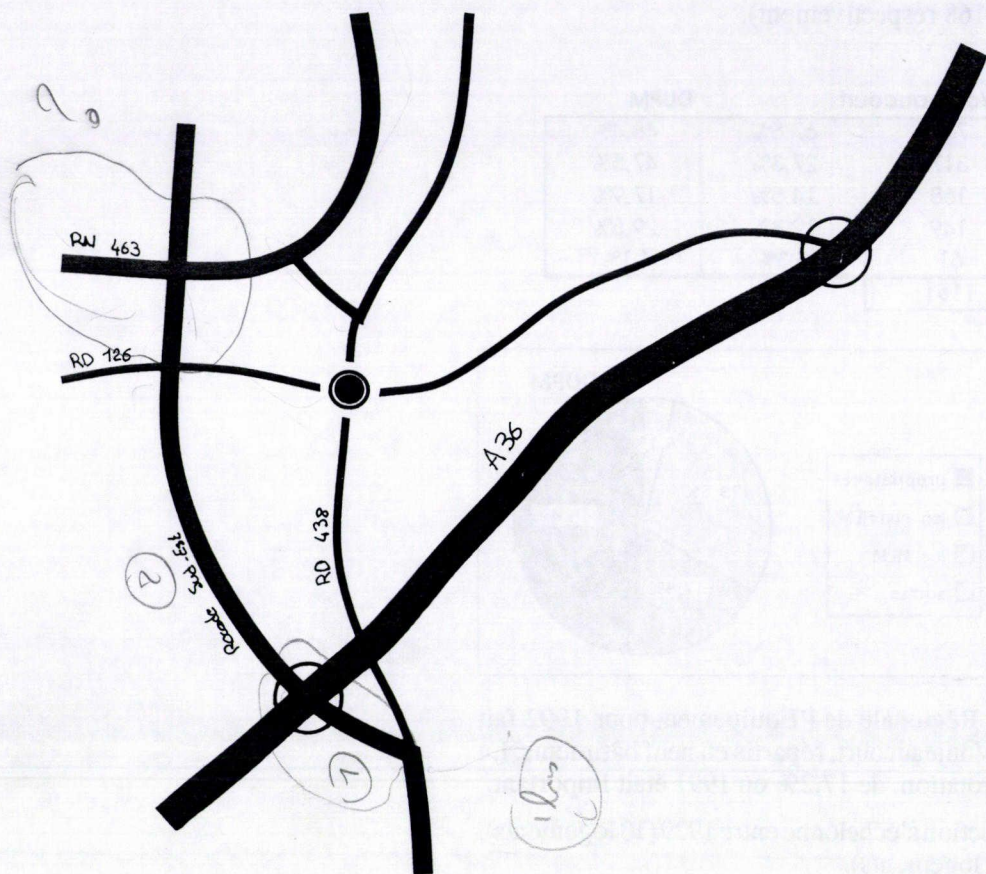
Il s'agit d'immeubles dont la construction s'échelonne entre 1929 (13 logements), 1958 (102 logements) et 1982 (48 logements).

101 logements appartiennent à l'UFC, 55 à la SAFC, et 9 à la SEDD.

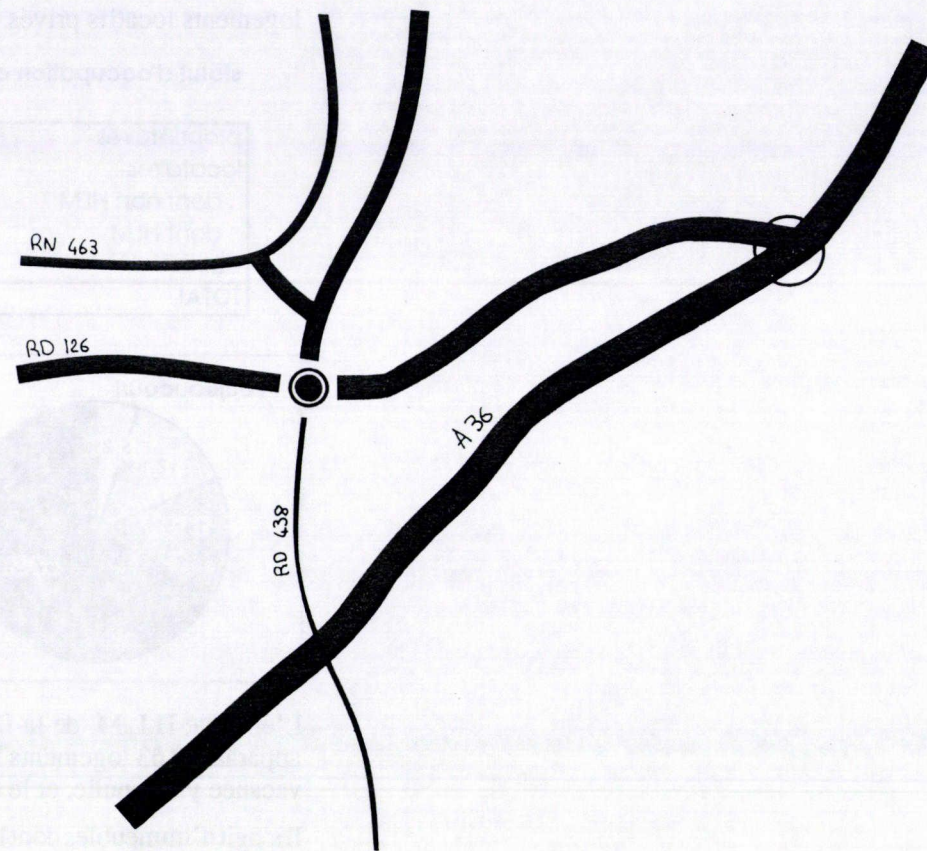
Les logements HLM représentent 13% des logements à Voujeaucourt, cette proportion étant de 32% pour le Pays de Montbéliard.

Hierarchisation des circulations

Hypothèse de répartitions



Hypothèse avec rocade sud



Etat actuel (d'après comptage)

Synthèse :

Une stratégie de développement pour la commune

Voujeaucourt est une commune de taille moyenne à l'échelle du Pays de Montbéliard, qui constitue sa porte Sud en direction de Besançon.

La situation de carrefour, la présence importante de cours d'eau sur son territoire, la contiguïté avec des zones naturelles intéressantes, confère à Voujeaucourt l'image idéale-typique de la ville à la campagne.

Il convient cependant pour la commune de parfaire les diverses facettes de cette image :

- améliorer l'environnement urbain, le traitement des espaces, la mise en valeur du patrimoine naturel et urbain.
- gérer les flux de circulation et limiter les nuisances et l'impact du transit sur les zones habitées.
- compléter les services offerts à la population, qui exige d'une commune urbaine telle que Voujeaucourt le même niveau d'équipement de proximité que ceux de la ville centre qu'est Montbéliard. (commerces, petite enfance, loisirs...)
- accroître et diversifier l'offre de logements, dans le statut d'occupation, dans les tailles de logements, dans le financement et la qualité. Faute de quoi la croissance en zone pavillonnaire des dix dernières années va amener un vieillissement progressif de la population.
- intégrer harmonieusement zones d'activité, zones d'habitat, éléments naturels, axes de communication, et trouver sa "place" (son originalité) dans le Pays de Montbéliard.

En matière de morphologie urbaine, le développement de la commune et les contraintes naturelles et d'axes de communication ont aujourd'hui conduit à un éclatement de l'urbanisation en plusieurs sous-ensembles mal reliés et dont la cohérence doit être trouvée. Il faut cependant rappeler que cet éclatement n'est

pas le résultat de l'urbanisation récente, mais qu'historiquement, se sont constituées trois entités :

- l'ancien village, autour des deux églises
- le pôle administratif, avec la mairie et la poste
- un ensemble aggloméré autour de la gare et du passage à niveau, fortement fréquenté du fait du carrefour en direction de Bart ou de Bavans.

Le développement futur de la commune devra impérativement prévoir une articulation entre ces trois secteurs.

Le triangle formé par ces trois entités peut trouver sa cohésion en concevant le Doubs, la RD 126, et la RD 437, non plus comme coupures, mais comme axes structurants.

De même, le centre de ce triangle est une zone verte et de loisirs particulièrement intéressante, et il n'est pas paradoxal de considérer que le centre de Voujeaucourt est constitué d'une zone sportive et de loisir, valorisante pour la commune toute entière. C'est autour de cette zone que l'habitat, les équipements, les services peuvent se développer.

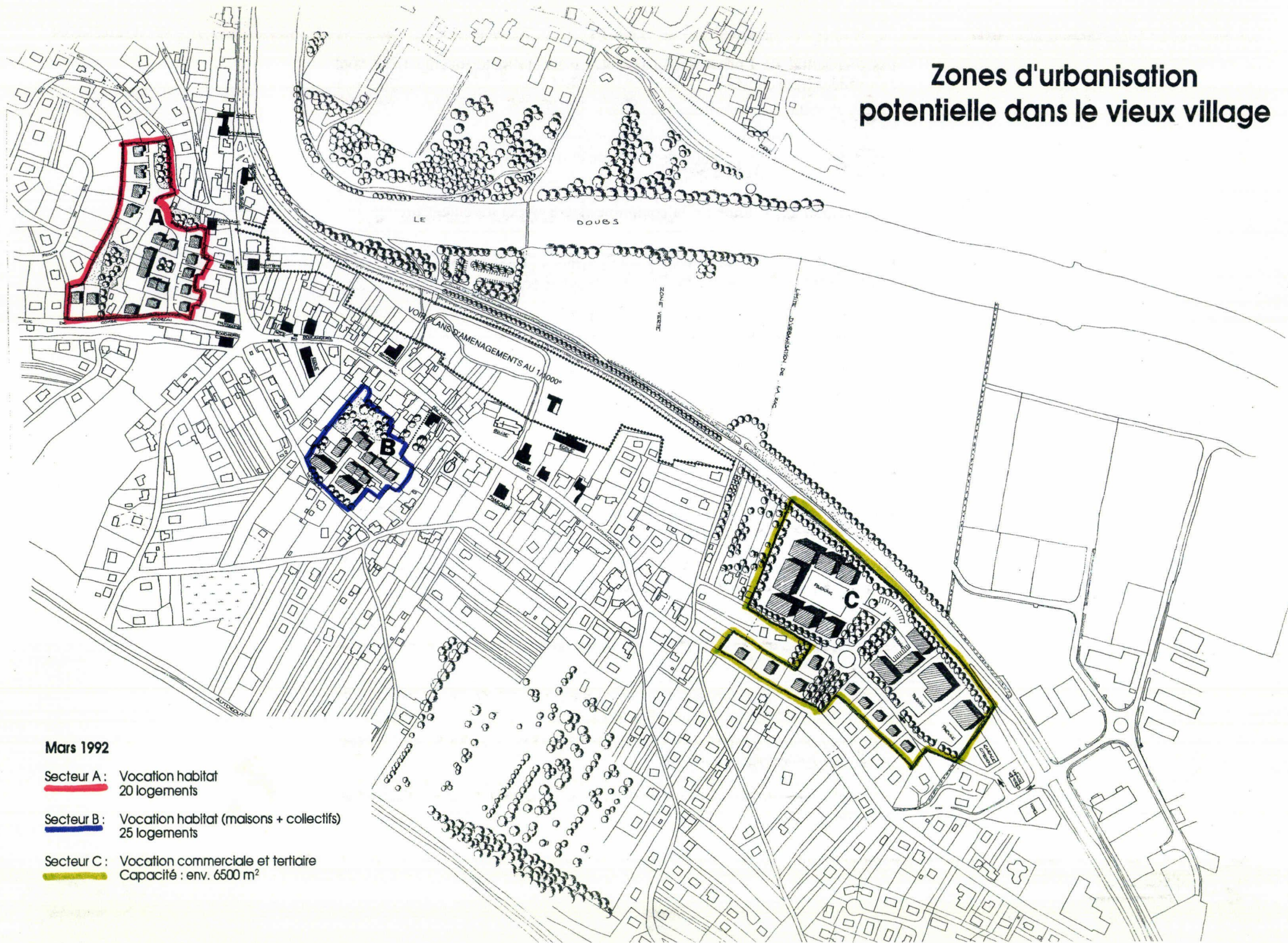
Un franchissement supplémentaire ou différent du Doubs, au droit de la passerelle piétonne actuelle permettrait des perspectives d'aménagements urbains considérables : la relation entre "le Village" et le secteur de la gare en serait grandement facilité, de plus on pourrait envisager dans le même temps un passage dénivelé de la voie SNCF, ce qui résoudrait les attentes au passage à niveau actuel.

Ce double franchissement ne peut cependant pas s'envisager à court terme pour des raisons budgétaires, mais il est souhaitable de le prendre en compte dans une prospective à moyen terme.

On se bornera à court terme à se servir de la passerelle comme élément de liaison entre l'opération "greffe" sur le Village et le secteur lieu-dit "delà de l'eau".

En terme d'image, une action essentielle à entreprendre en préalable à toute autre restructuration importante est la transformation de statut et d'image de la route départementale n°126 dans la commune, qui dès lors qu'elle passera de l'image de rocade urbaine à celle d'un boulevard urbain structurant, aménagé et embelli, desservant d'un côté une zone d'activité puis une zone de loisirs, de l'autre une zone d'habitat à l'image d'un tissu villageois dense, participera au retissage de la structure urbaine de Voujeaucourt.

Zones d'urbanisation potentielle dans le vieux village



Mars 1992

Secteur A: Vocation habitat
20 logements

Secteur B: Vocation habitat (maisons + collectifs)
25 logements

Secteur C: Vocation commerciale et tertiaire
Capacité : env. 6500 m²

Dans la partie greffée au village ancien, on pourra envisager quelques logements en location, d'autres en accession à la propriété, complétées par des équipements et des services. Les uns comme les autres se feront en harmonie avec l'existant :

- embellissement du tissu ancien et création de constructions neuves d'un volume comparable à l'existant.
- renforcement des équipements et services existants (écoles, foyer, commerces...) en direction par exemple de la petite enfance ou de commerces nouveaux.

Cette opération greffe devra aussi, plus loin, se répercuter sur une amélioration du fonctionnement et de l'image de la ZAC de la Cray.

Le carrefour près du passage à niveau sera également restructuré afin de constituer une entrée de ville attractive depuis Montbéliard.

Enfin la zone le long du Doubs, jusqu'au confluent avec l'Allan semble être, malgré les risques d'inondabilité, un secteur propice à un aménagement pour le tourisme et les loisirs de type nautiques.

En conclusion :

Comme il est présenté sur le plan ci-contre, des opportunités d'extensions urbaines existent sur le territoire de la commune.

Cependant dans un souci de cohérence urbaine il semble préférable de définir les priorités d'aménagements suivantes :

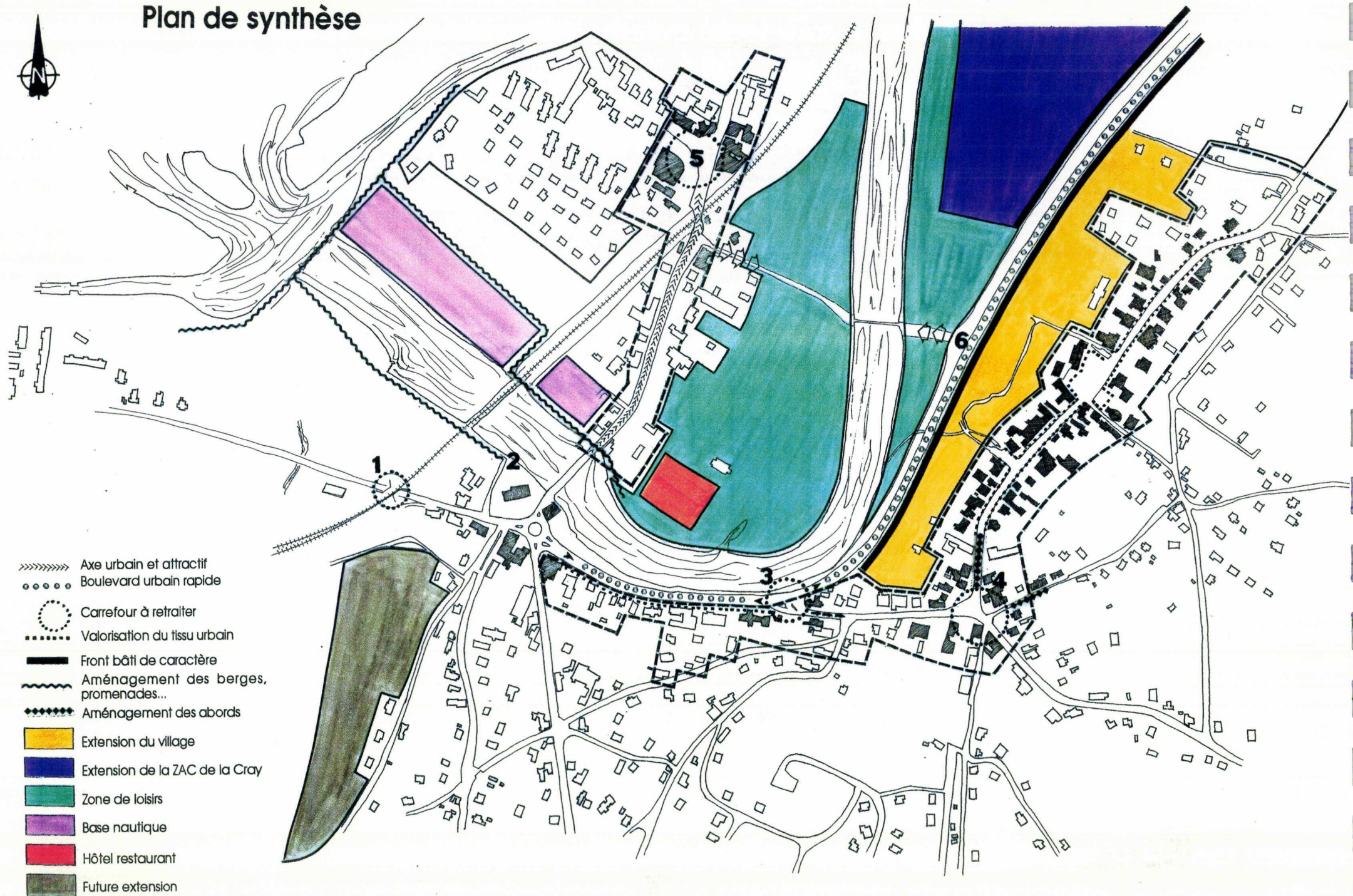
- l'opération "greffe au Village", dont la réalisation suppose l'acquisition de terrains, l'aménagements de voiries primaires et secondaires, la réalisation d'équipements publics.

Il est proposé de prioriser cette zone à l'exclusive de tout autre projet d'extensions urbaines (lotissements, ZAC, ...)

De plus, pour amorcer cette ZAC, il est prévu une première tranche d'aménagement (voir ci-après)

Des opportunités foncières ponctuelles amèneront peut être à faire évoluer ce dogme.

Plan de synthèse



- des opérations plus ponctuelles d'aménagements et d'embellissement :
(voir fiche particulière par projet)

■ *Le passage de la RD 126 sous la voie SNCF en provenance de Dampierre sur le Doubs.*

■ *L'espace le long du Doubs derrière la mairie, entre le parking et la voie de chemin de fer en allant jusqu'au confluent de l'Allan et du Doubs.*

■ *Le carrefour entre la RD 126 et la Grande Rue, le long du Doubs, qui constitue une pénétration possible dans le vieux village et où une perspective intéressante se dessine d'une part vers les deux clochers des églises, et d'autre part une vue sur le Doubs. Ces deux appels sont à mettre en valeur.*

■ *Le secteur du carrefour Gde' rue / rue de la Blongeotte ; ce secteur est un lieu attractif par ses fonctions actuelles, - école, commerces, salles pour les associations..-, et est un point de passage de plus en plus fréquenté avec le développement du lotissement "sur les Côtes".*

L'aménagement du carrefour, du terrain autour du transformateur, de la liaison entre l'école et la rue des Vergers doit se faire en relation avec l'évolution des fonctions de ce secteur, en particulier de la "maison des associations" et de la création d'une halte garderie et d'une bibliothèque dans ses locaux.

■ *Le carrefour entre la RD 463A et la route vers Bart-La Fonderie et les abords, près du passage à niveau. Aménagement comme un espace très fréquenté par des personnes en transit vers Montbéliard, susceptibles de s'arrêter quelques minutes pour les commerces, mais aussi comme un accès à la zone de la gare.*

Cet espace est proche d'enjeux importants en fonction de l'avenir du site de Peugeot-Bart.

■ *L'aménagement de l'ensemble de la RD 126 comme boulevard urbain (planté d'arbres d'alignement et rétréci dans sa largeur) et non plus comme une rocade interurbaine, en intégrant la ZAC de la Cray et ses accès.*

Extrait du POS



opération greffe "au village"

L'opération de restructuration urbaine proposée répond à des préoccupations multiples :

- amorcer une mise en relation entre les trois entités "historiques" de la commune en tirant le vieux village vers la rocade urbaine que constitue la RD 126, vers le Doubs et la partie agglomérée de la boucle du Doubs.
- réaliser une extension urbaine destinée à permettre la construction d'un habitat diversifié, à proximité immédiate d'une zone comportant commerces et services.
- réhabiliter en un ensemble cohérent des maisons anciennes acquises en partie par la commune et destinées à être rétrocédées à un organisme gestionnaire de logements publics.

La réalisation de cette extension urbaine pose cependant des problèmes techniques et juridiques importants :

- les périmètres inondables grèvent largement les surfaces intéressantes pour l'urbanisation
- sur les quatre hectares de zone envisagée pour un périmètre opérationnel, seul un hectare et demi est en zone urbaine du POS, le reste étant en zone ND, donc non constructible avant une révision du POS (soit un an de procédure)

Avant la mise au point d'un dossier pré-opérationnel sur l'ensemble de la zone, il est indispensable de disposer au préalable des conclusions de l'étude sur les zones inondables, et d'éléments techniques sur la topographie (relevés) et sur la viabilisation.

Nous nous bornerons, dans la présente étude, de donner des images de ce que pourrait être l'aménagement de l'ensemble de la zone, et par ailleurs, un schéma de principe d'une première tranche, opérationnelle à court terme, puisque en zone constructible au POS. (*voir plans ci contre*).

Densification du centre
"Opération greffe"

Variante 1

Avril 1992

12 1/100



Orientation: -25.325°

orient = 311.681°

Densification du centre "Opération greffe"

Variante 2

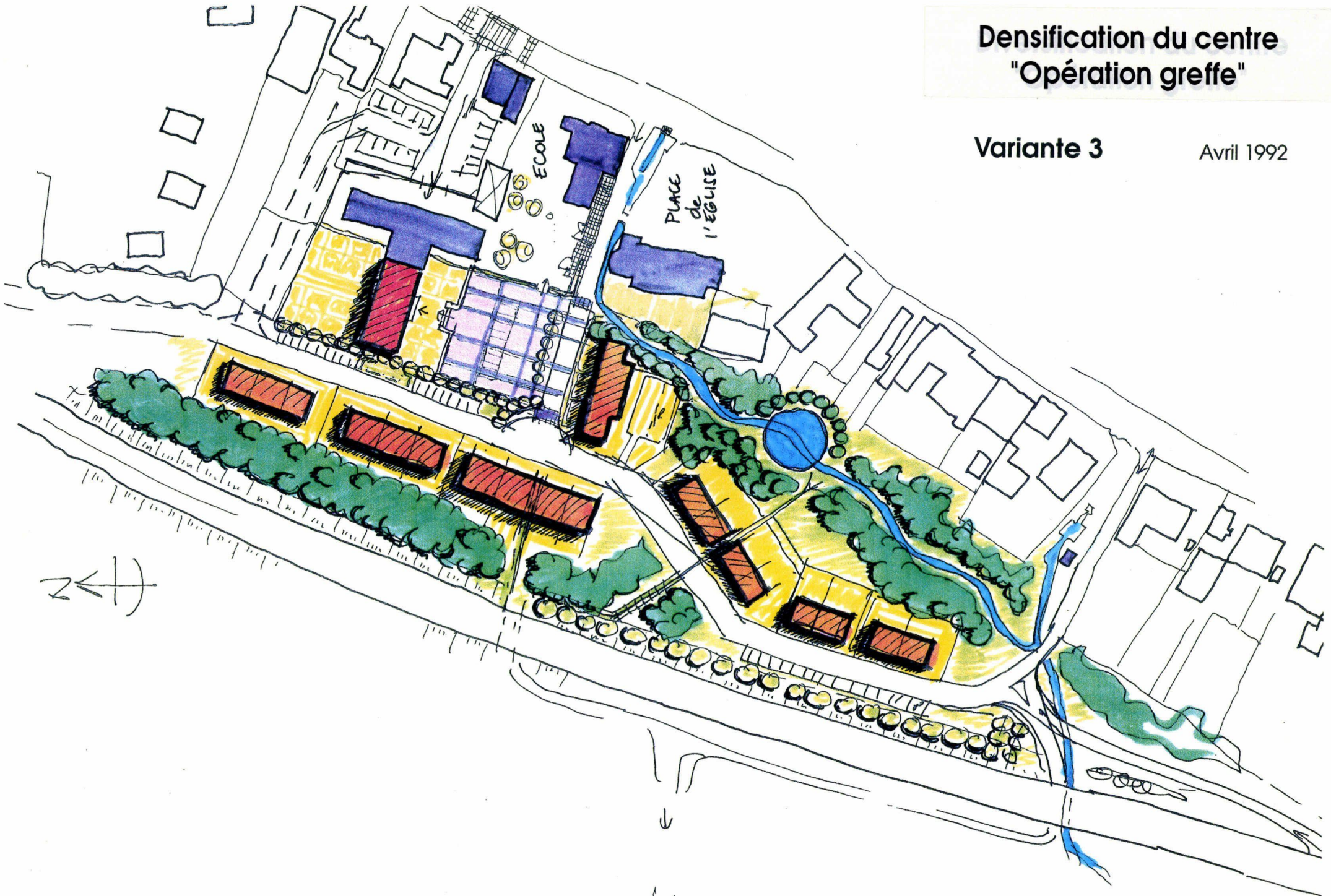
Avril 1992



Densification du centre "Opération greffe"

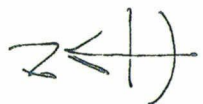
Variante 3

Avril 1992



ECOLE

PLACE
de
l'EGUISE



Passerelle

En terme de programme :

La prospective en matière d'habitat figurant ci-dessus a mis en évidence qu'un rythme de construction d'une vingtaine de logements pour l'ensemble de la commune était souhaitable.

Sur l'ensemble de la zone, une trentaine de logements seraient envisageables ; pour la première tranche, une quinzaine de logements pourraient être créés.

De plus, la commune de Voujeaucourt est propriétaire ou a acquis plusieurs parcelles bâties dans le secteur autour de l'école maternelle des Myosotis, pour lesquelles pouvaient être envisagées des affectations au logement social.

Pour l'ensemble de l'opération greffe "au Village", un programme comprenant divers éléments complémentaires constituant un quartier pluri-fonctionnel serait souhaitable :

- une trentaine de logements, pour partie en aménageant le bâti ancien existant, pour partie en construction neuve sous forme de constructions groupées ou maisons de ville et habitat individuel pur.

L'un des maîtres d'ouvrage de logements pourra être un organisme de logements sociaux qui réaliserait une partie du programme à l'aide de financement PLA, de PLS, complétée par de l'accession à la propriété.

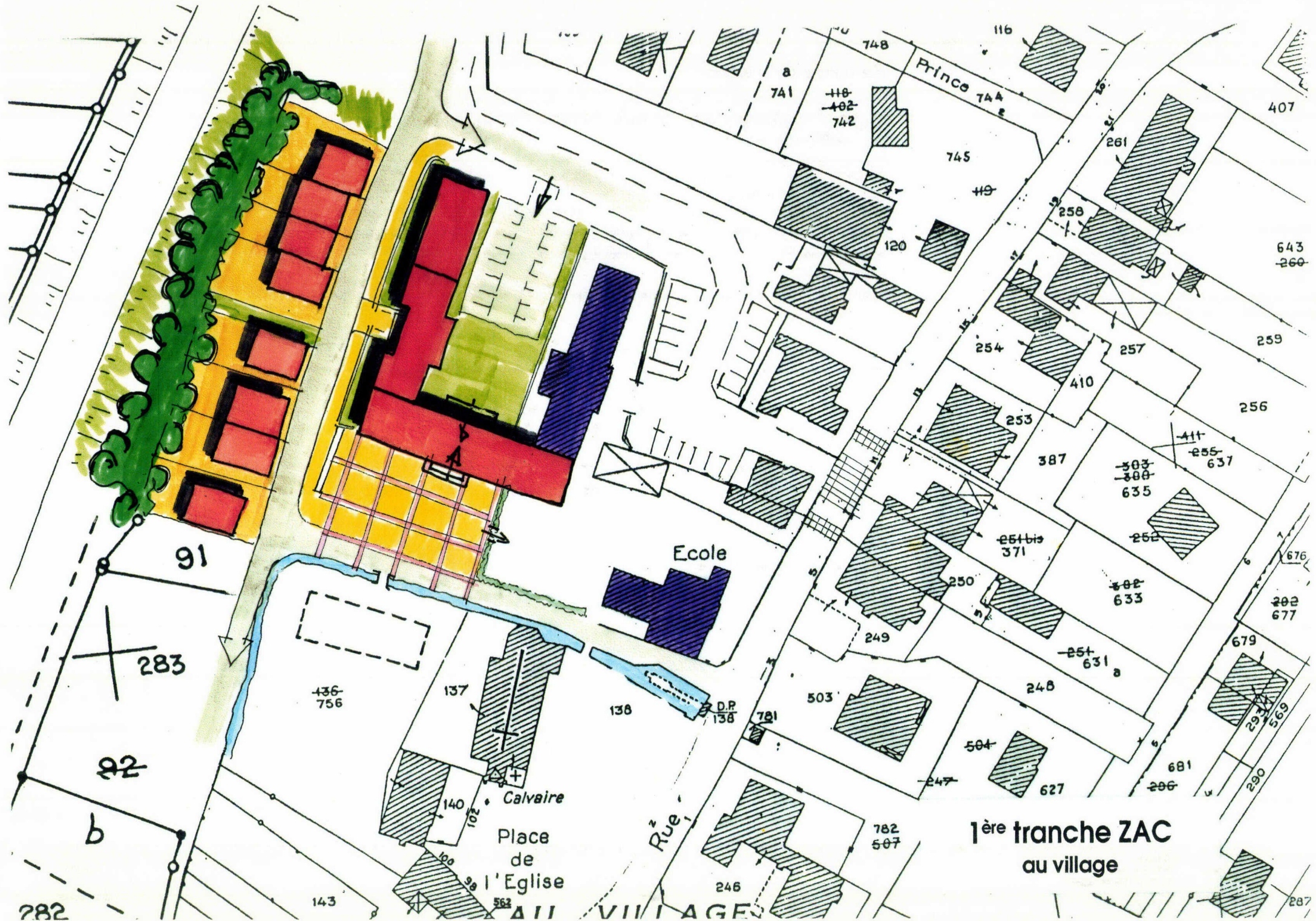
- des équipements publics, dont la réalisation pourrait n'être envisagée que dans un second temps, mais pour lesquels il faut dès à présent réserver les emprises foncières :

- un ensemble lié au projet d'extension de l'école, permettant de conjuguer des fonctions telles que l'accueil de la petite enfance (halte-garderie ou crèche), l'école maternelle existante (dont l'extension ne paraît pas indispensable avant longtemps), et le lieu de réunion des "anciens" du village.

- des éléments de transition entre la zone d'habitat et la zone de sports et de loisirs située de l'autre côté du Doubs, qui pourrait voir un prolongement au delà de la passerelle, jusqu'en bordure de la route départementale.

L'actuel terrain appartenant aujourd'hui à l'association diocésaine, avec le bâtiment qui y est implanté, pourrait pour partie conserver une fonction de lieu de convivialité, de place publique paysagère, où l'apport de l'élément "eau" serait un plus.

Il est à relever qu'aucun autre besoin en équipement public n'a été identifié à ce jour.



**1^{ère} tranche ZAC
au village**

La première tranche

Le périmètre retenu recoupe les parcelles 90, 960, 959, 384, 123, 121, 124, 126, 128, et pour partie 419.

L'extension urbaine la plus importante concerne donc les deux parcelles appartenant à l'association diocésaine, soit 46 ares de terrain à acquérir.

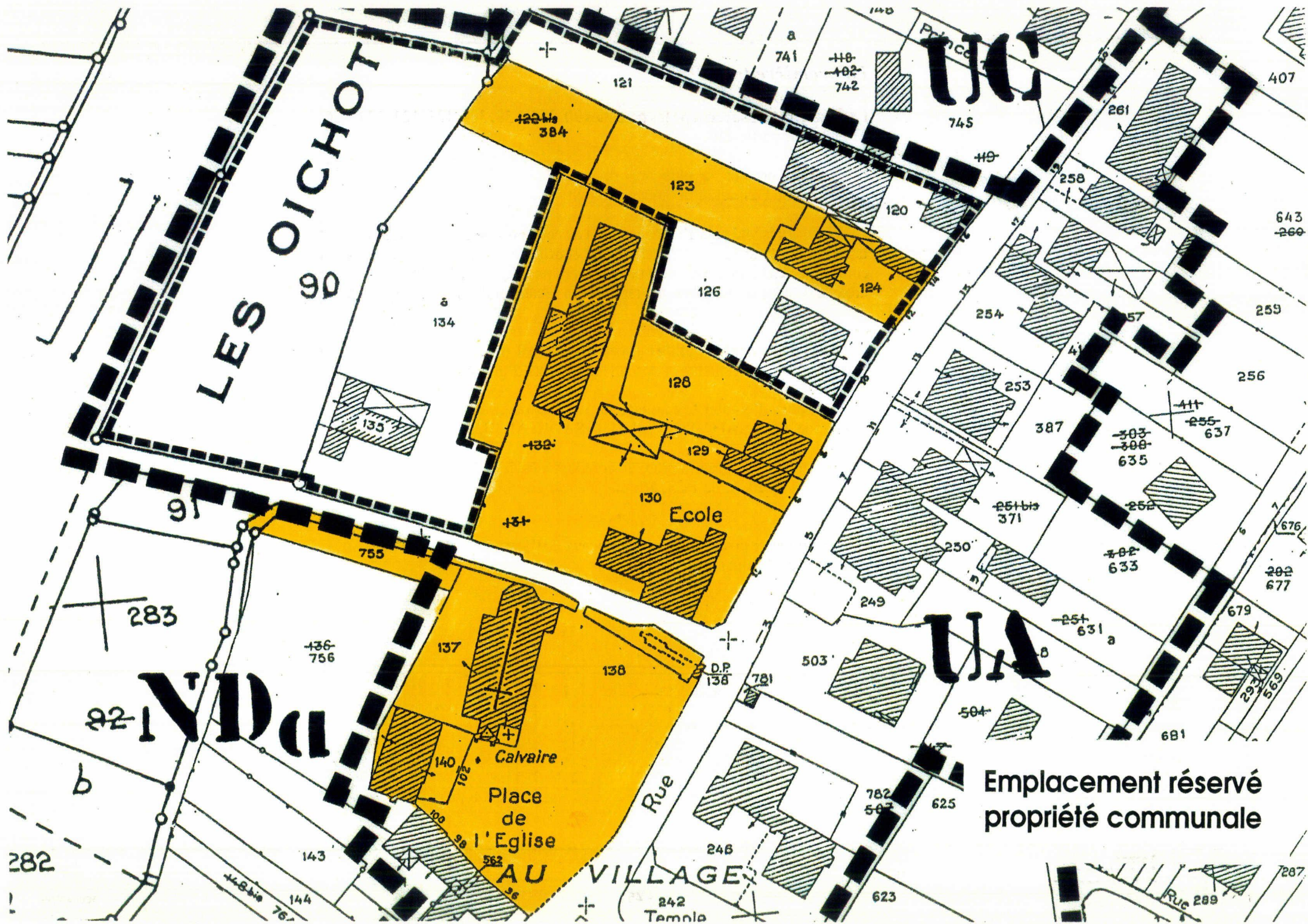
Le croquis présenté pour l'aménagement de cette zone n'est qu'indicatif et doit faire l'objet de diverses propositions de configuration prenant en compte les coûts de V.R.D., les contraintes de nuisances phoniques de la RD 126, l'image urbaine de cet ensemble bâti par rapport à la rocade et du bâti villageois actuel.

Pour des questions d'équilibre financier, il n'est prévu dans cette première tranche que des logements et des aménagements d'espaces publics.

Il conviendra d'étudier le montage de l'opération avec un partenaire maître d'ouvrage, tel la SAFC, l'OPDHLM, la SADHLM, l'UFC...

En matière de programmation, il convient dès à présent de demander la réservation de PLA, de PLS, afin de pouvoir en obtenir le financement pour 1994.

Il faudra intégrer la réinstallation des locaux de l'association diocésaine dans le programme de l'opération.



LES OICHOT

Ecole

Calvaire
Place
de
l'Eglise

AU VILLAGE

Rue

Emplacement réservé
propriété communale

UC

UA

282

283

121

123

126

128

129

130

134

755

136-756

137

138

140

143

144

741

118-102-742

745

119

120

254

253

387

251

250

249

503

504

251-631 a

411-255-637

303-308-635

402-633

407

261

643-260

259

256

676

202-677

679

681

287

Rue 289

242 Temple

623

625

782-507

248

Etude foncière

L'opération "greffe au Village" peut être séparée en trois secteurs distincts non bâtis à aménager en plus de la partie déjà construite (flot des écoles).

Le premier secteur, le plus au nord, représente une superficie de un hectare et vingt cinq ares.

Plus de la moitié de cette surface appartient à l'association diocésaine de Belfort-Montbéliard.

Ces terrains figurent d'ailleurs en emplacements réservés au P.O.S. de la Commune de Voujeaucourt.

Le restant de la zone n'est pour le moment pas constructible au sens du P.O.S.

PARTIE NORD

section n°	parcelle	propriétaire	superficie (en ares)
ZA	87	DELACOUR Michel	9,9
"	88	DOSSMANN Roger	10
"	90	Ass. Diocésaine	41,9
"	419	SOCIE M-Louise	21,15
AB	121	SOCIE Léon	11,32
"	384	STEVENOT Andrée	5
"	960	Ass. Diocésaine	25,57
total			124,84

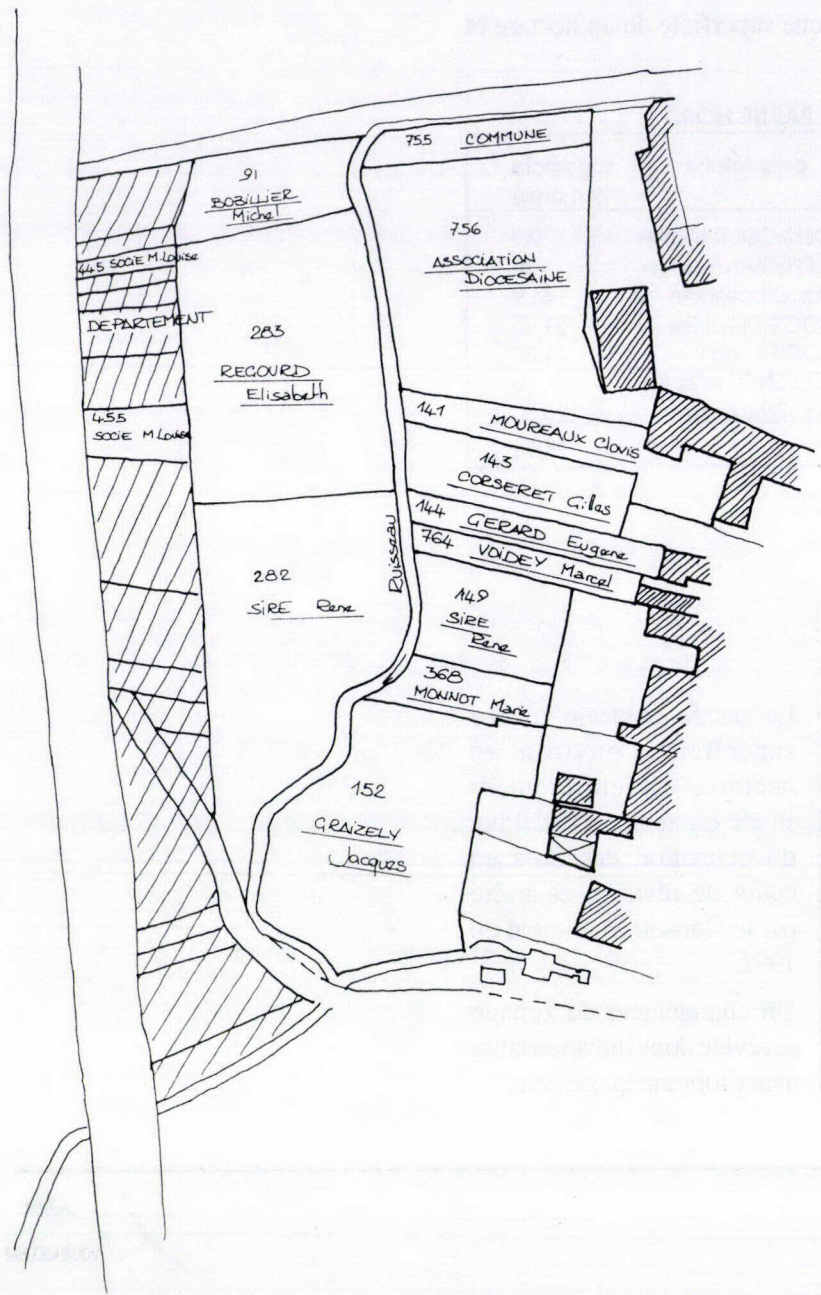
PARTIE CENTRALE

section n°	parcelle	propriétaire	superficie (en ares)
AB	91	BOBILLIER Michel	3,8
"	141	MOUREAUX Clovis	7
"	143	CORSERET Gilles	5,1
"	144	GERARD Eugène	3,38
"	149	SIRE René	4,83
"	152	GRAIZELY Jacques	17,17
"	282	SIRE René	18,3
"	283	REGOURD Elisabeth	18,3
"	368	MONNOT Marie	2,72
"	755	Commune Voujeaucourt	2,37
"	756	Ass. Diocésaine	18,61
"	764	VOIDEY Marcel	2,15
total			103,73

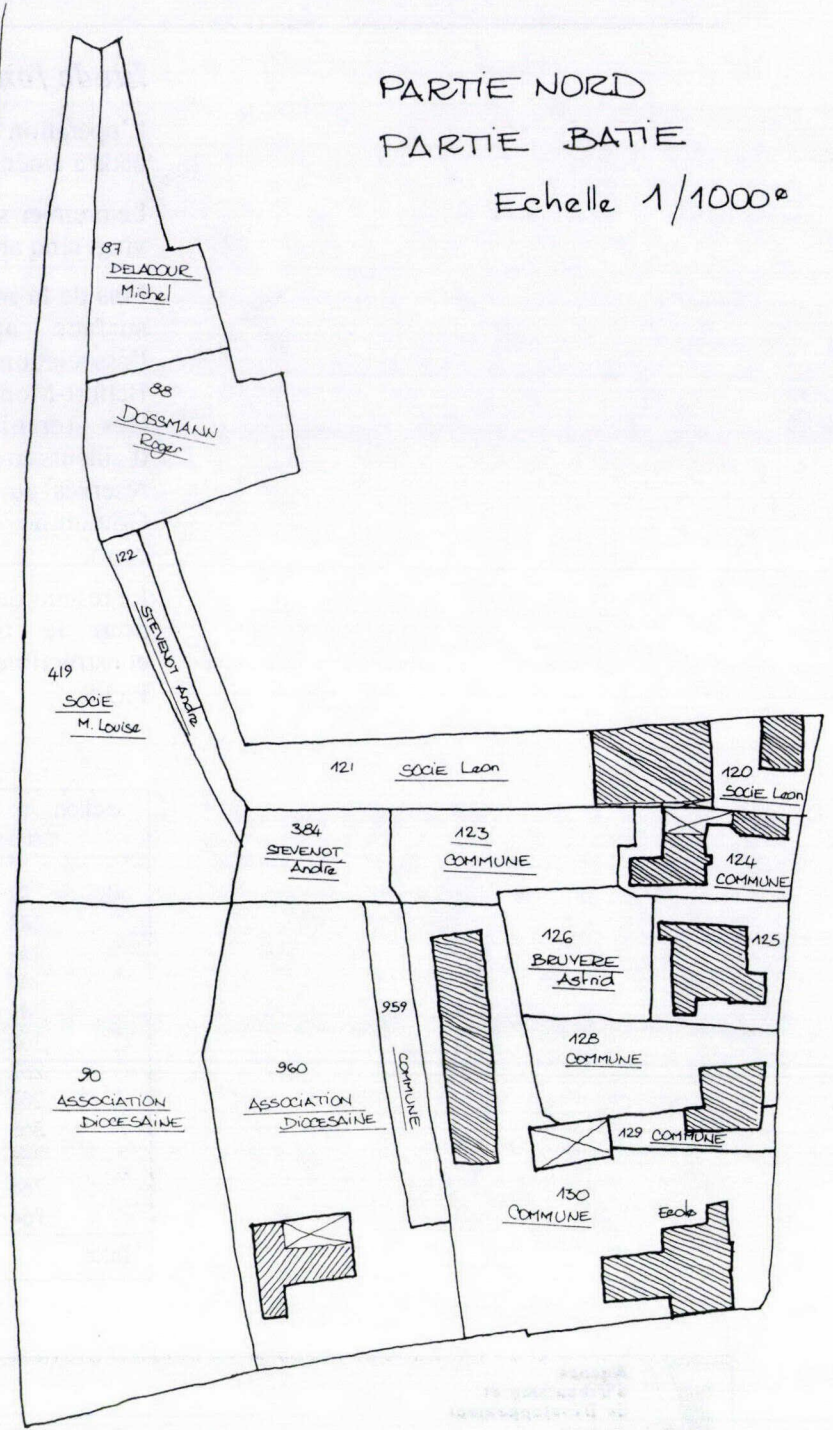
La partie centrale, d'une superficie d'environ un hectare, est entièrement située en zone ND du Plan d'Occupation des Sols en cours de révision et arrêté par le Conseil Municipal en 1991.

Un changement de zonage se révèle donc indispensable avant tout aménagement.

PARTIE CENTRALE
Echelle 1/1000^e



PARTIE NORD
PARTIE BATIE
Echelle 1/1000^e



La partie bâtie comporte les équipements communaux existants, les écoles et le foyer des anciens du village, ainsi que l'ancienne propriété Stevenot (parcelles 123 et 124)

La seule propriété non communale de cette partie est la maison Bruyère, étant donné que la propriété Socie est en marge de cet îlot.

PARTIE BATIE

section n°	parcelle	propriétaire	superficie (en ares)
ZA	120	SOCIE Léon	6,9
"	123	Commune de Voujeaucourt	7
"	124	Commune de Voujeaucourt	5,05
"	125	BRUYERE Astrid	5,94
"	126	BRUYERE Astrid	6,4
"	128	Commune de Voujeaucourt	6,48
"	129	Commune de Voujeaucourt	2,32
"	130	Commune de Voujeaucourt	29,63
"	959	Commune de Voujeaucourt	4,17
total			73,89

PARTIE SUD

section n°	parcelle	propriétaire	superficie (en ares)
AB	157	EPERGLE Marguerite	7,72
"	159	RICH Nicolas	7,45
"	161	BERNARD Alphonse	5,65
"	165	RIPOLLES Danièle	3,2
"	376	LOVY Berthe	5,21
"	479	BEUCLER Edgar	6,94
"	481	NARDIN Marie	1,77
"	483	GALLOIS Germaine	1,22
"	486	MEQUIN Jeanette	9,26
"	490	LACROIX Jean	5,52
"	492	HUMBRECHT J-Marc	4,84
"	494	HUMBRECHT J-Marc	3,24
"	496	MENETRIER Michel	8,3
"	498	PRIEUR Paul	11,96
"	509	PARENT Louis	1,04
"	582	PARENT Louis	4,23
"	707	KARPIN Jeanine	2,46
"	708	HUMBRECHT J-Marc	4,07
total			94,10

Enfin la partie sud de la zone étudiée, d'une superficie de 94 ares, est entièrement située en zone ND du P.O.S.

De toutes les façons, il s'agirait d'une dernière tranche en cas de réalisation d'une opération d'aménagement.

TOTAL GENERAL

396,56 ares

P

ropositions d'aménagement et d'embellissement

Fiche n°1 : Amélioration de l'image du passage de la RD 126 sous la voie SNCF en provenance de Dampierre sur le Doubs

Fiche n°2 : Aménagement des espaces entre la mairie et le confluent de l'Allan et du Doubs

Fiche n°3 : Aménagement du carrefour entre la RD 126 et la Grand'rue
Valorisation de l'entrée dans le vieux village

Fiche n°4 : Aménagement du carrefour Grand'rue / rue de la Blongeotte espaces extérieurs maison des associations.

Fiche n°5 : Aménagement du fonctionnement du carrefour entre la RD 463A et la route vers Bart - La Fonderie

Fiche n°6 : Aménagement de l'ensemble de la RD en boulevard urbain

Amélioration de l'image du passage de la RD 126 sous la voie SNCF en provenance de Dampierre sur le Doubs

Dans l'entrée de Voujeaucourt en provenance de Dampierre sur le Doubs, la route emprunte un itinéraire traversant des faubourgs, mélange de tissu pavillonnaire, de quelques petits immeubles HLM, de locaux d'activités.

Avant de pénétrer dans le centre "administratif" de la commune, la route passe sous la voie de chemin de fer ; ce passage est esthétiquement désagréable et requiert un embellissement dans son traitement. De plus on y relève une importante circulation piétonne.

Le réaménagement à prévoir doit donner une image digne d'entrée dans le centre urbain de Voujeaucourt ; passage entre une zone de faubourg à une zone plus dense, avec le centre "administratif" de la commune, poste, mairie...

L'organisation de l'affichage publicitaire est également une amélioration essentielle à prévoir.

Mesures à prendre :

Traitement de l'aspect (couleur...)

aménagement végétal

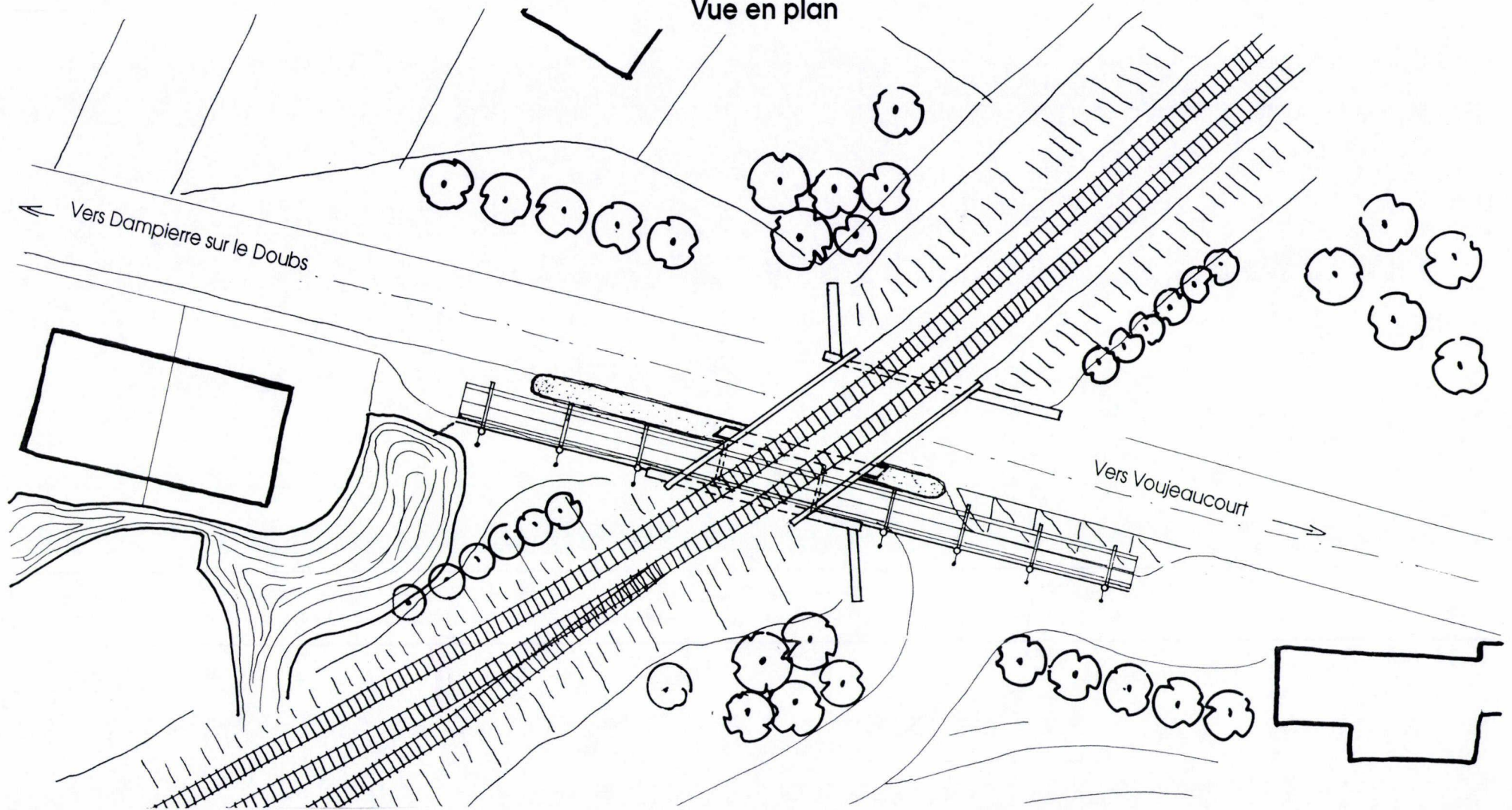
traitement au sol...

"organisation" des panneaux publicitaires

Aménagement du passage de la RD sous la voie SNCF

Intention de projet

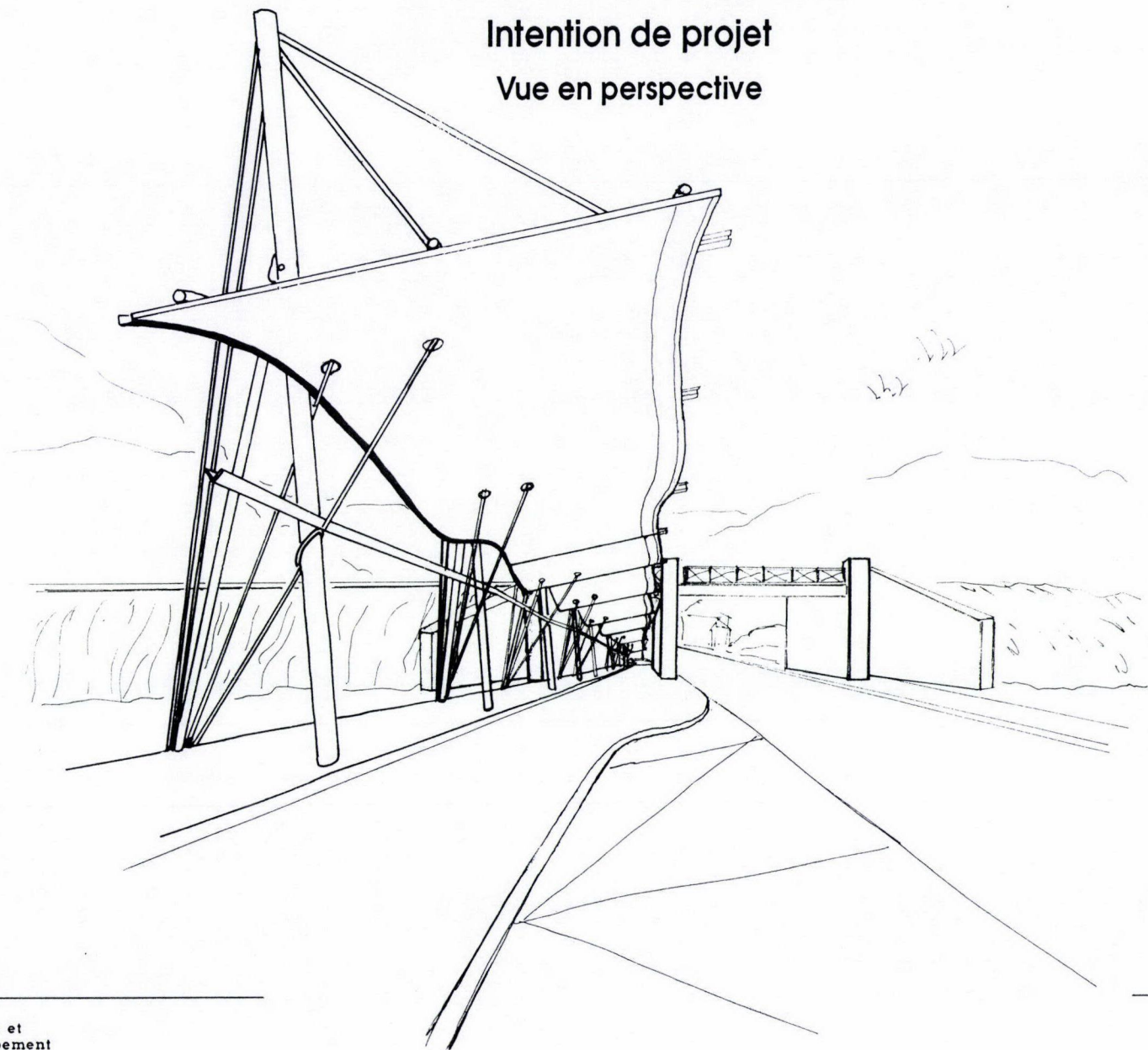
Vue en plan



Aménagement du passage de la RD sous la voie SNCF

Intention de projet

Vue en perspective



Amélioration des espaces entre la mairie, et le confluent de l'Allan et du Doubs

L'espace le long du Doubs derrière la mairie, entre le parking et la voie de chemin de fer est aujourd'hui un espace de transition délaissé, alors qu'il pourrait être valorisé facilement avec la présence de l'eau.

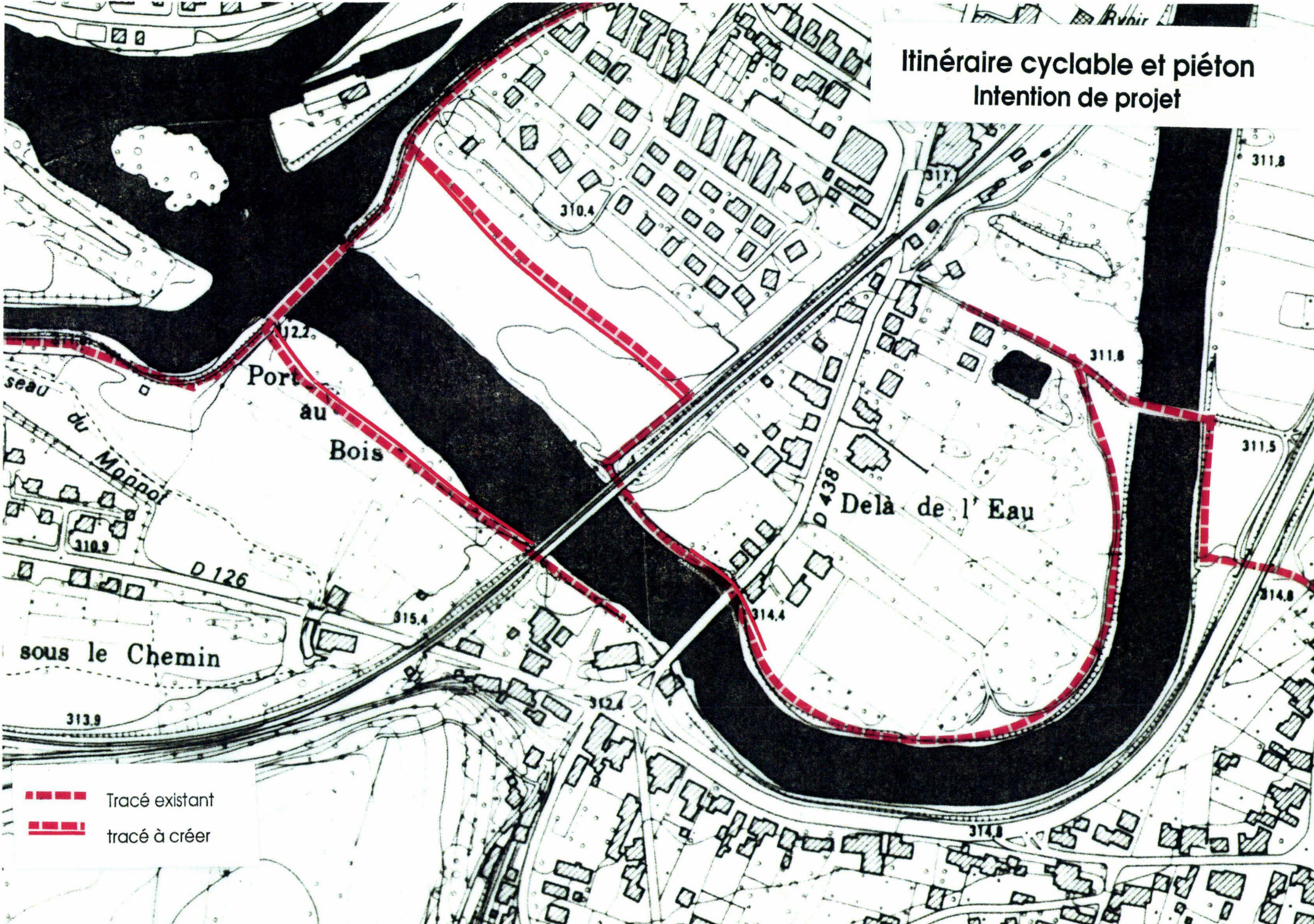
L'aménagement d'une promenade avec un bouclage à envisager avec l'autre côté du Doubs en allant jusqu'au confluent de l'Allan et du Doubs et en empruntant le chemin de halage de l'Allan serait une amorce d'aménagements plus conséquents :


- itinéraire cyclable et piéton le long du Doubs de Voujeaucourt à Valentigney, Audincourt, Mandeuve... et valorisation des berges du Doubs.
- poursuite de la zone de loisirs existante, avec des installations de tourisme (hôtel, base nautique, tourisme fluvial...) sur la rive droite du Doubs.

Mesures à prendre :

- Cheminement piéton,
- traitement paysager,
- étude préalable pour l'extension de la zone de loisirs.

Itinéraire cyclable et piéton Intention de projet



-  Tracé existant
-  tracé à créer

Fiche n° 3

Amélioration du carrefour entre la RD 126 et la Grand'rue Valorisation de l'entrée dans le vieux village

Le carrefour entre la RD 126 et la Grand'Rue, le long du Doubs, constitue une pénétration possible dans le vieux village lorsque l'on vient du sud. Dans le virage de la route, qui accompagne la boucle du Doubs, une perspective intéressante se dessine d'une part vers les deux clochers des églises, et d'autre part vers le Doubs. Ces deux appels sont à mettre en valeur.

La situation de ce carrefour sur l'itinéraire de traversée de la commune, constitue un événement intermédiaire entre le rond point de la mairie et la ZAC de la Cray.

Le futur aménagement de la RD 126 en boulevard urbain permet de plus d'envisager la transformation de ce carrefour en véritable place urbaine. Cette place s'offrirait alors en vis à vis à la zone de loisirs, de l'autre côté du Doubs.

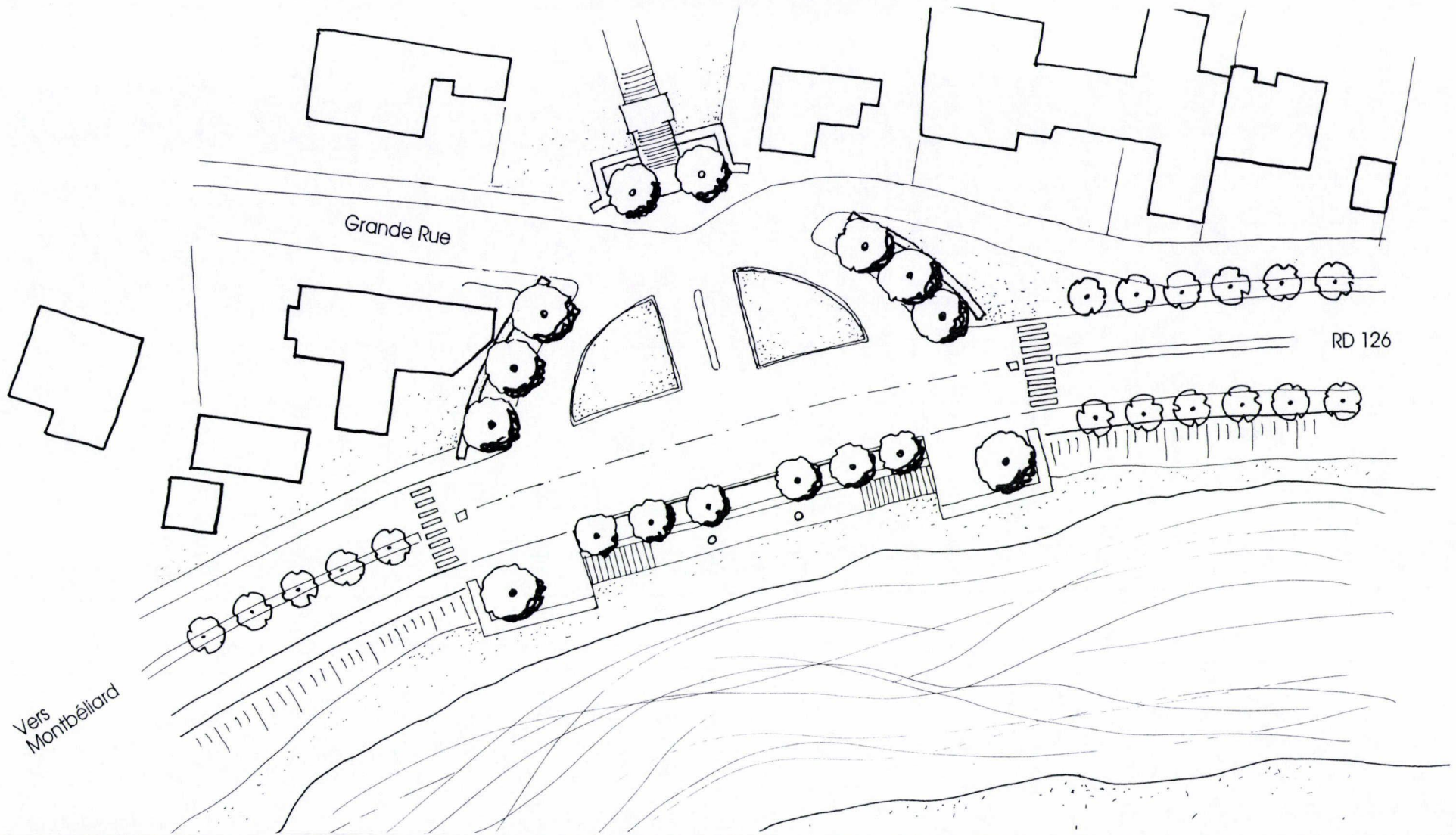
Mesures à prendre :

Un aménagement plus urbain, anticipant sur l'aménagement futur de la RD 126 en boulevard, valorisant la pénétration dans le vieux village est dès à présent possible,
perception visuelle anticipée du carrefour,
ralentissement de la circulation,
dégagement de la vue sur le Doubs.

Carrefour RD 126 - Grande Rue -

Intention de projet

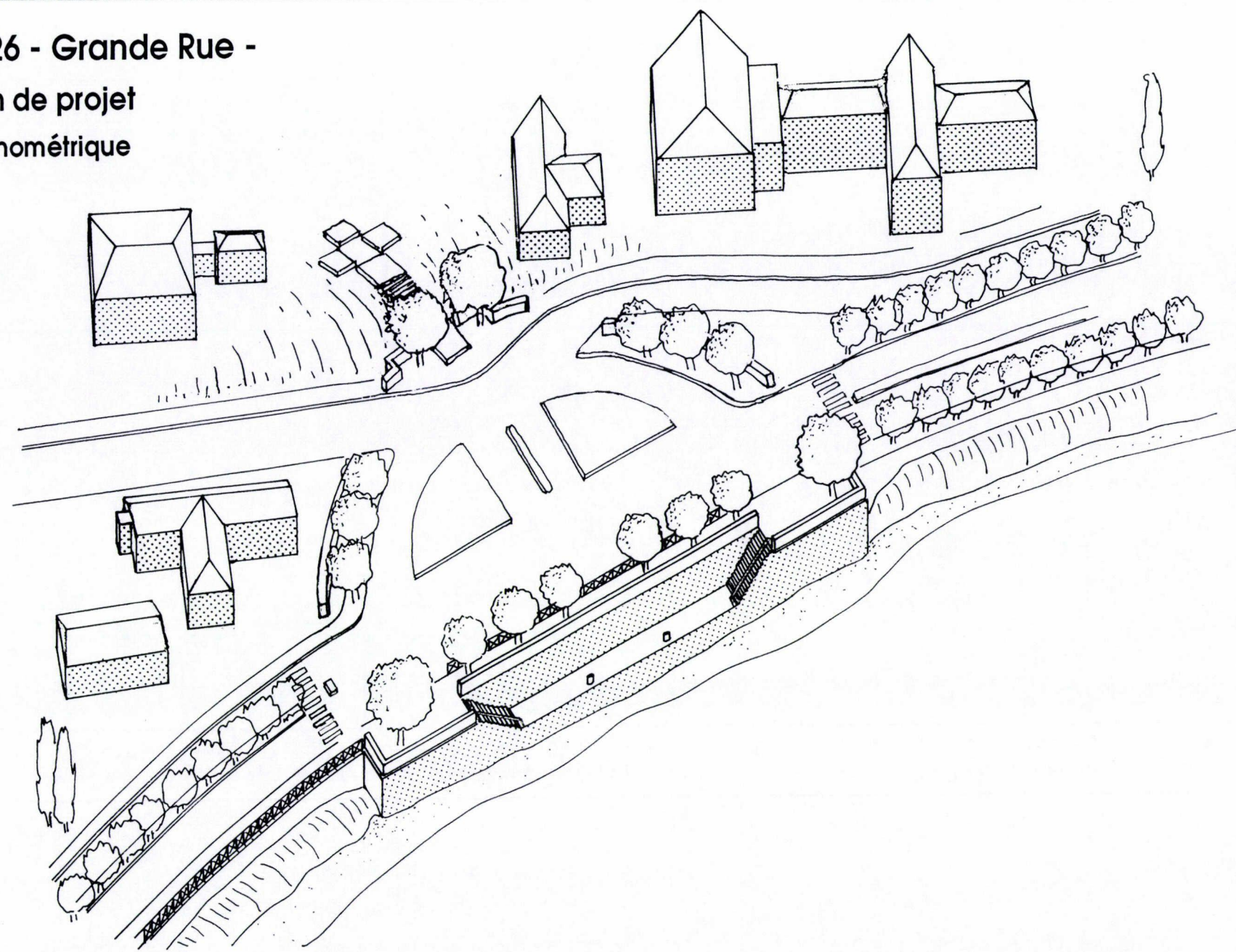
Proposition d'aménagement



Carrefour RD 126 - Grande Rue -

Intention de projet

Vue Axonométrique



Amélioration du carrefour Grand' rue / rue de la Blongeotte espaces extérieurs maison des associations

Le secteur du carrefour Gde' rue / rue de la Blongeotte est un lieu attractif par ses fonctions actuelles, - école, commerces, salles pour les associations...-, et est un point de passage de plus en plus fréquenté avec le développement du lotissement "sur les Côtes".

L'aménagement du carrefour, du terrain autour du transformateur, de la liaison entre l'école et la rue des Vergers doit se faire en relation avec l'évolution des fonctions de ce secteur, en particulier de la "maison des associations" et de la création d'une halte garderie et d'une bibliothèque dans ses locaux.

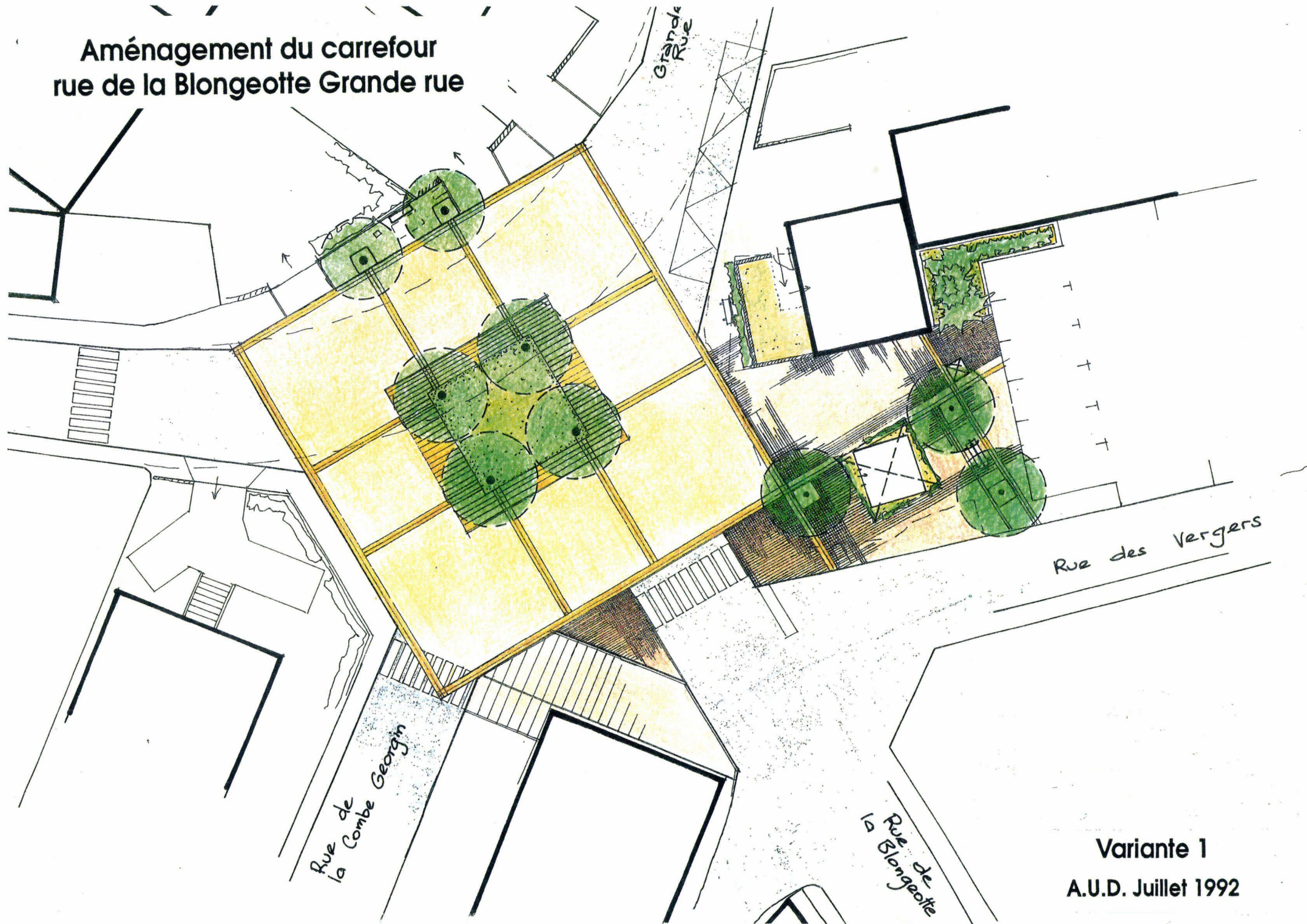
Pour le moment, cette maison, d'environ 200 m², accueille une salle pour la musique, un coin bibliothèque avec une salle de réunion, et une salle réservée à deux associations ("loisirs et culture" et aides aux devoirs). Un logement de fonction y est aujourd'hui libre.

Mesures à prendre :

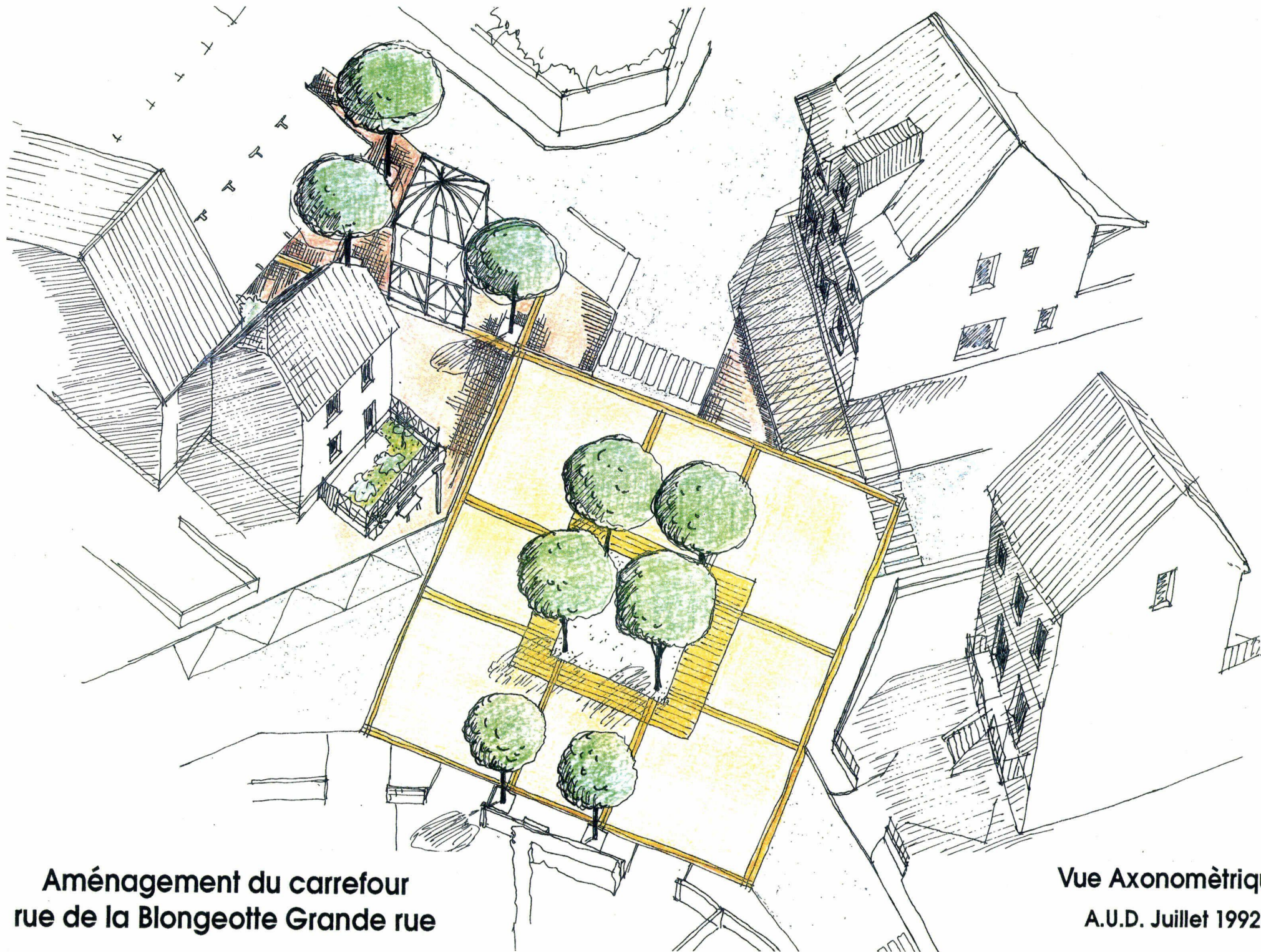
Aménagement du carrefour en forme de "rond point carré"
(voir schéma ci-contre)

traitement des espaces extérieurs de la maison des associations
et de leur prolongement jusqu'au carrefour.

Aménagement du carrefour rue de la Blongeotte Grande rue



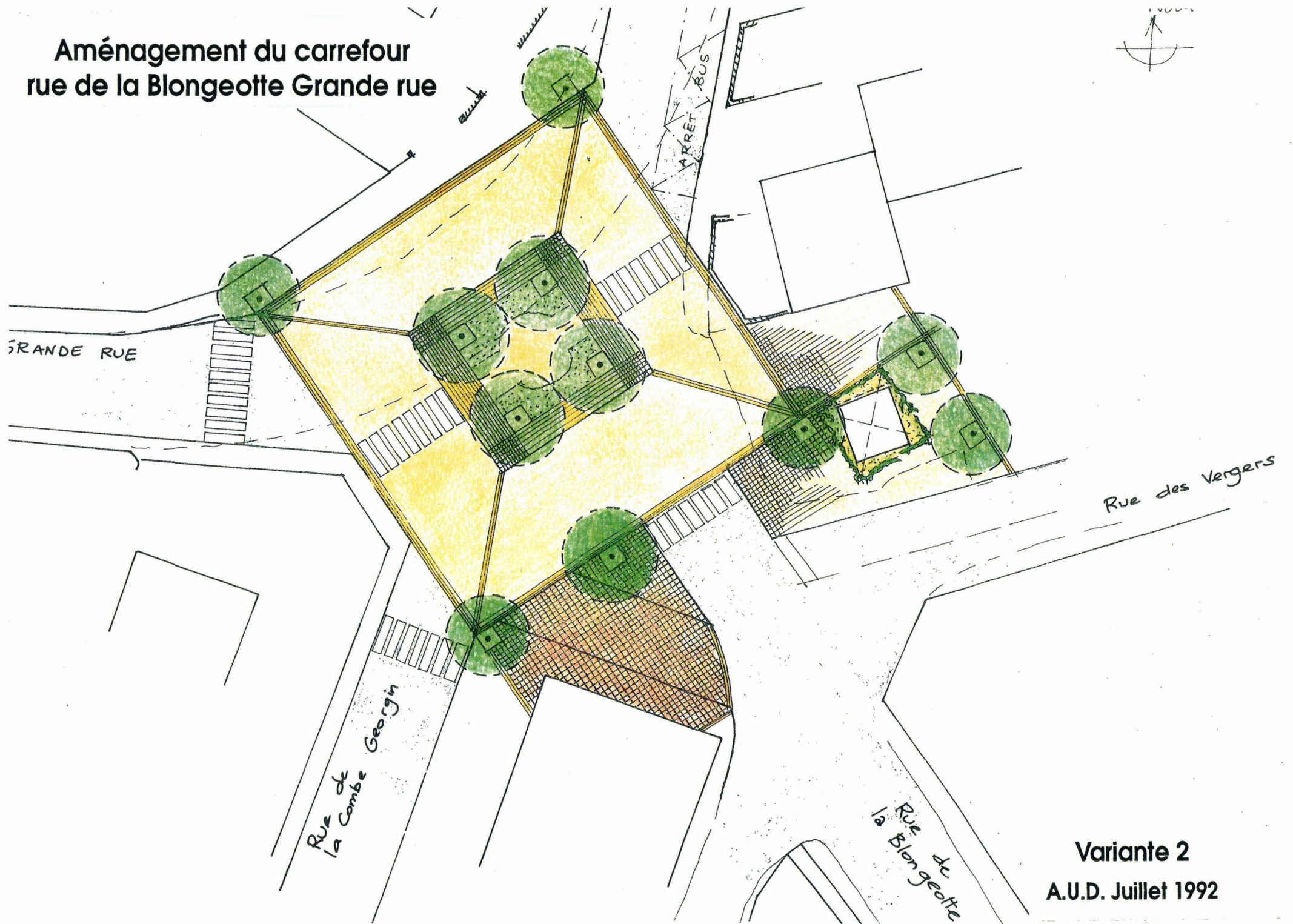
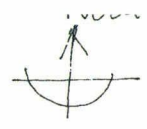
Variante 1
A.U.D. Juillet 1992



**Aménagement du carrefour
rue de la Blongeotte Grande rue**

**Vue Axonométrique
A.U.D. Juillet 1992**

Aménagement du carrefour rue de la Blongeotte Grande rue



Variante 2
A.U.D. Juillet 1992

Amélioration du fonctionnement du carrefour entre la RD 463 A et la route vers Bart - La Fonderie

Le carrefour entre la RD 463A et la route vers Bart-La Fonderie et les abords, près du passage à niveau est un espace très fréquenté par des personnes en transit vers Montbéliard.

Il convient de le réaménager pour permettre un arrêt de quelques minutes pour les commerces, et également comme un accès identifié vers la zone de la gare.

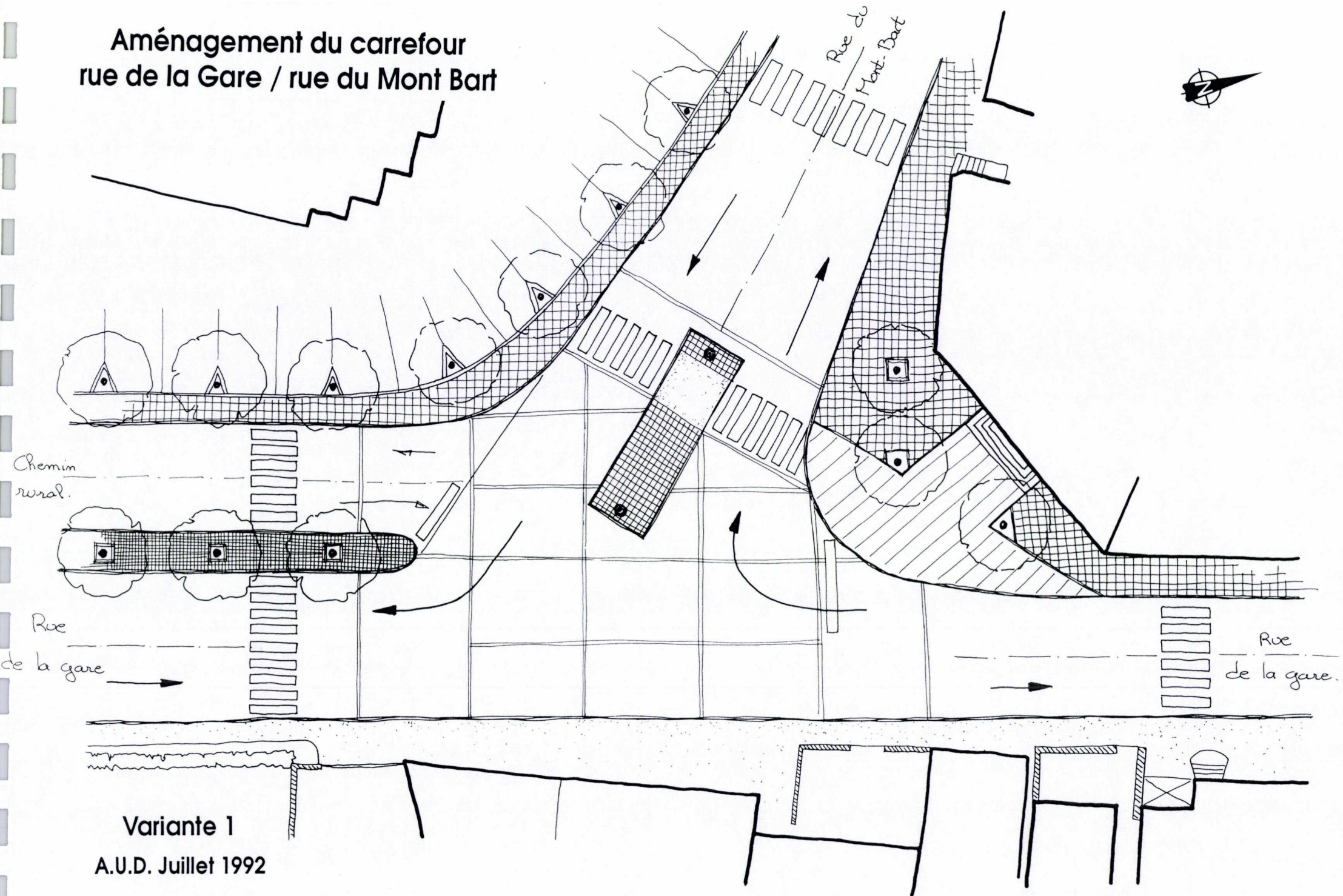
Les circulations des rues amenant à ce carrefour évolueront avec la création de l'échangeur sud de l'A36, ainsi qu'en fonction de l'avenir du site de Peugeot-Bart.

L'éventualité d'un passage dénivelé pour la traversée de la voie SNCF est également un élément à prendre en compte.

Mesures à prendre :

Réaménagement du carrefour
(voir schémas de principes ci-contre)

Aménagement du carrefour rue de la Gare / rue du Mont Bart

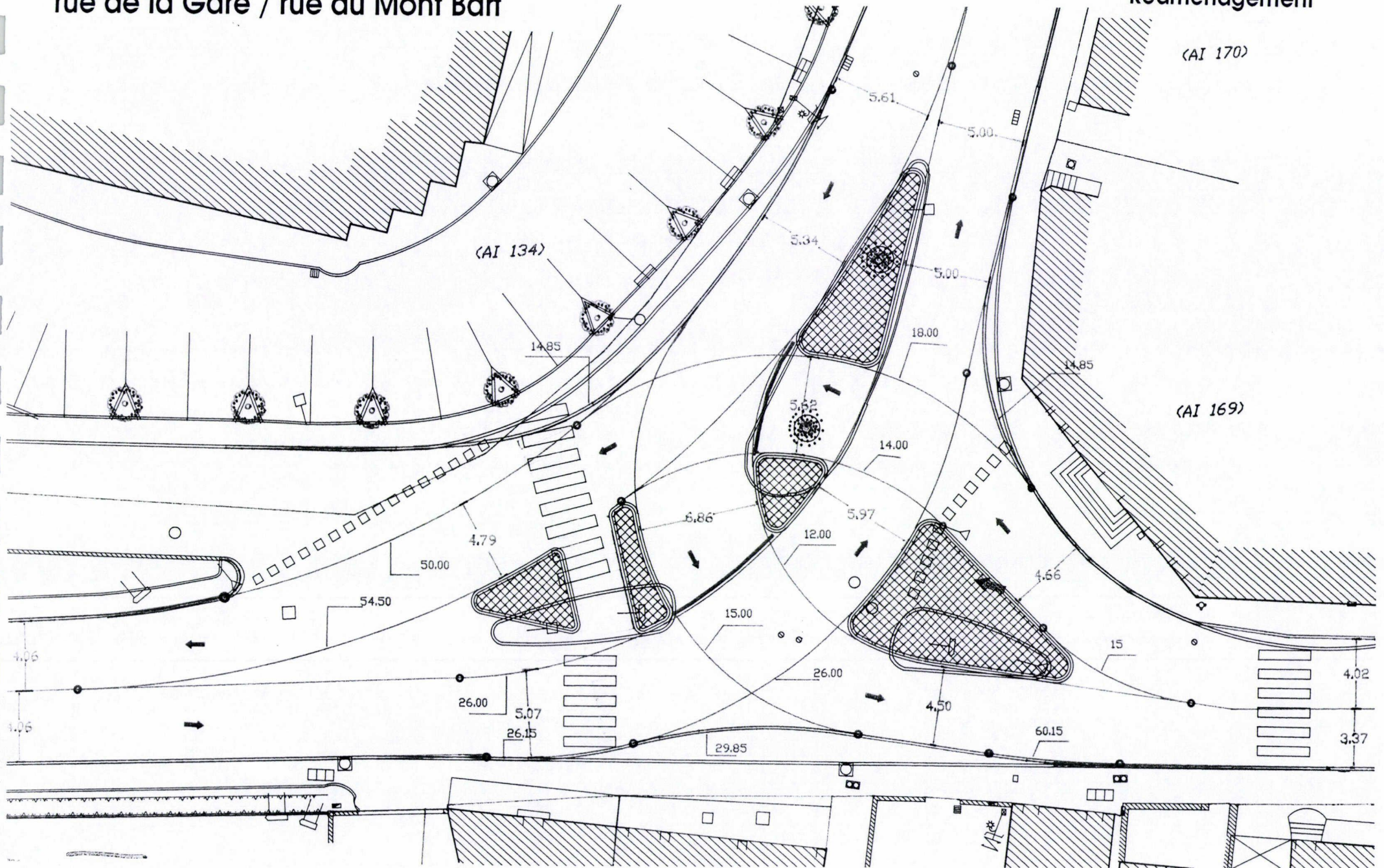


Variante 1

A.U.D. Juillet 1992

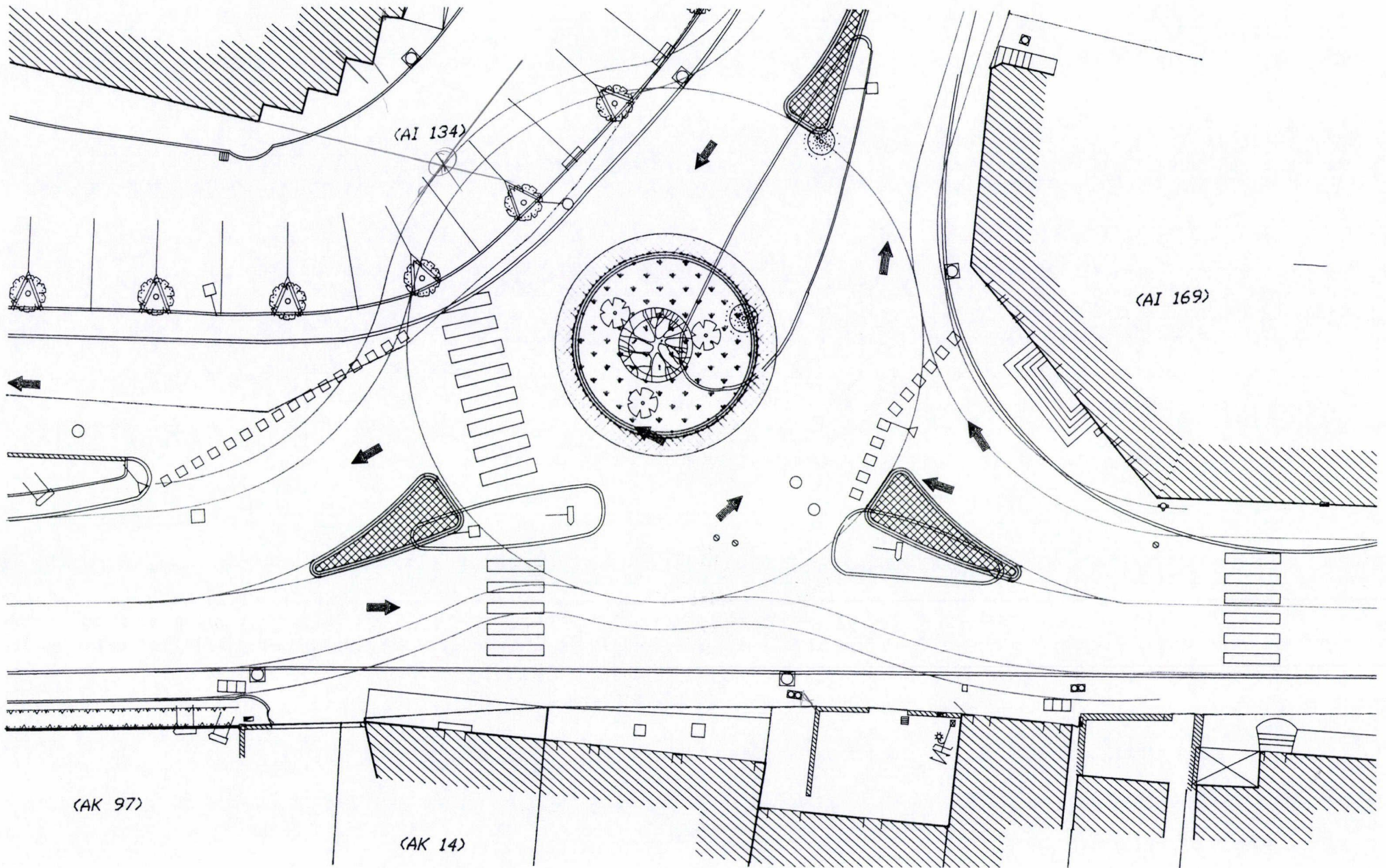
Aménagement du carrefour rue de la Gare / rue du Mont Bart

Projet DDE Réaménagement



Aménagement du carrefour rue de la Gare / rue du Mont Bart

Projet DDE
Rond Point



Amélioration de l'ensemble de la RD 126 en boulevard urbain

Le développement de la zone verte et de loisirs, au centre de gravité de la commune, et l'aménagement de l'ensemble de la RD 126 comme boulevard urbain participent à une meilleure articulation des trois entités qui forment aujourd'hui Voujeaucourt.

Pour donner un caractère urbain à ce qui n'est aujourd'hui qu'une voie d'évitement, il est nécessaire de définir un nouveau profil de voie.

Ce caractère urbain sera renforcé avec la création de l'opération "greffe" au vieux village.

Cette opération (bâti nouveau) sera en retrait de la voie et sans accès direct, mais complétée des alignements d'arbres suffisamment fort pour structurer l'espace.

Mesures à prendre :

Le nouveau profil en travers de la voie peut être construit à l'aide de la végétation :

- arbres d'alignement de hautes tiges
- rétrécissement des voies de circulations à deux fois quatre mètres
- terre plein central, assez large et planté
- éclairage nocturne "de ville"
- prise en compte des circulations piétonne et cycliste.

Image d'aménagement de Boulevard urbain

Exemple de Boulevard sur berge

Exemple de profil de voie

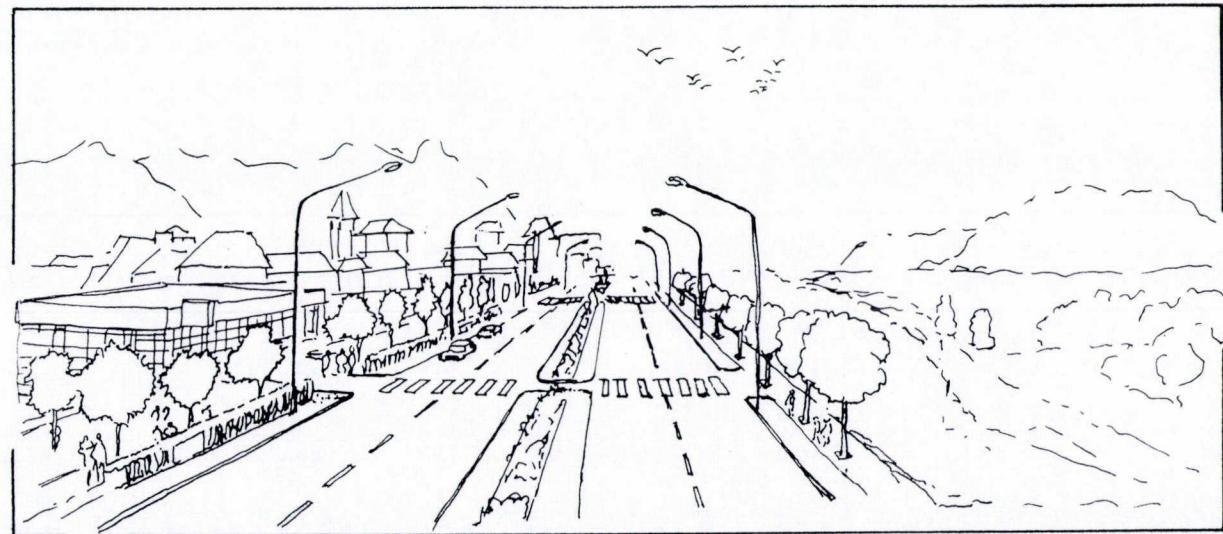
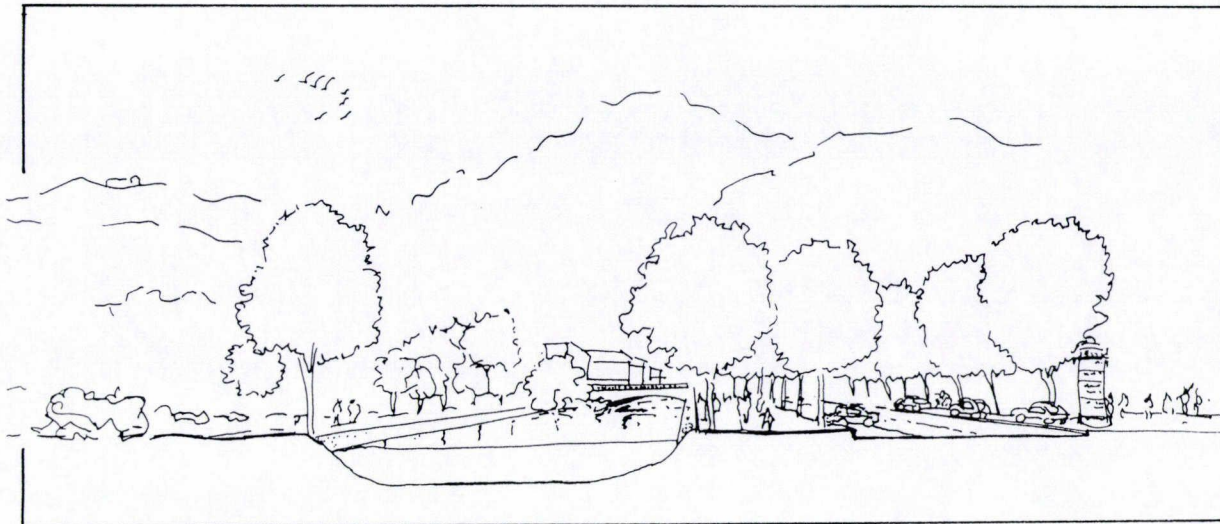


Image d'aménagement de Boulevard urbain

Terre-plein planté

